



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2973-LUNDI 24 JUILLET 2017

## SECTEUR MINIER

# Plus de 750 millions de dollars de revenus détournés !

Entre 30 et 40% des versements miniers qui devraient en théorie revenir à l'État ne parviennent pas à destination, révèle le dernier rapport de l'ONG américaine. Il appert, d'après ses conclusions, qu'entre 2013 et 2015, plus de 750 millions de dollars de revenus déclarés versés par des entreprises minières à des organismes publics congolais ont disparu avant d'être acheminés au Trésor public, sans profiter aux populations. La Gécamines est citée dans ce rapport comme étant la plaque tournante de cette « mafia organisée ».

La seule manière de mettre fin au détournement de ces fonds essentiels est de réorganiser le système fiscal fragmenté et d'exiger une totale transparence de la part de la Gécamines, recommandent les experts de Global Witness.

Page 4



Les installations de Teke Fungurume

## RESPECT DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

## Le Rassop/Limete annonce des actions de rue à partir du mois d'août



Des participants à l'ouverture des travaux

La feuille de route de sortie de crise ayant sanctionné les travaux du conclave du Rassemblement /Limete, publiée à l'issue du conclave tenu du 21 au 22 juillet, inclut des actions d'envergure à amorcer par cette plate-forme à partir du mois d'août 2017 pour obtenir l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre. La plate-forme insiste sur l'organisation des élections en 2017 conformément audit accord et veut se donner des moyens pour y parvenir. Une série d'actions de grande envergure est annoncée d'ici là allant des appels à désobéissance fiscale aux journées ville-morte en passant par des marches pacifiques. L'alternance au sommet de l'État est présentée comme l'une des priorités afin de restaurer la paix menacée par une crise politique artificielle délibérément créée. Page 2

## INSÉCURITÉ

## Le présumé auteur de l'attaque du Grand marché aux arrêts

Il s'agit d'un certain Ben Tshimanga présenté comme le cerveau-moteur des différentes attaques qui ont eu lieu ces deux derniers mois dans la capitale. Le criminel avait été cueilli le 20 juillet à l'Université de Kinshasa où il avait trouvé refuge en se diluant dans la masse estudiantine. Dans la foulée de la traque menée

contre le fugitif par les éléments de la police, deux étudiants furent interpellés au grand mécontente. En réaction, ces derniers ont déferlé leur colère sur le site universitaire en cassant tout sur leur passage au point de paralyser les activités académiques entraînant la perturbation de la session des examens en cours. Page 2

## C2 AFRICAINE/QUARTS DE FINALE

## Mazembe affrontera Hilal El Obied à la place de Recreativo

C'est une décision de la Confédération africaine de football (CAF) prise lors de son symposium organisé à Rabat au Maroc organisé le mardi 18 et mercredi 19 juillet. Le TP Mazembe, premier de son groupe en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération 2017, n'affrontera plus la formation angolaise de Recreativo mais plutôt le club soudanais d'Hilal El Obied en quarts de finale de cette compétition.

Le comité exécutif de la CAF a constaté la levée de suspension du Soudan par la Fifa. Et mutatis mutandis, les clubs soudanais engagés en Ligue des champions et à la Coupe de la Confédération pourront ainsi reprendre les compétitions.

Page 5



## ITIE-RDC

# La société civile exige une réunion urgente des parties prenantes

Pour ces organisations impliquées dans la mise en œuvre de ce processus en RDC, cette rencontre permettra, entre autres, de traiter des inquiétudes manifestées face au dysfonctionnement du processus Itie dans le pays.

À l'issue de la réunion tenue le 20 juillet à Lubumbashi, les membres des organisations et plates-formes de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du processus Itie en RDC ont recommandé la tenue urgente d'une réunion de toute les parties à ce processus en vue de traiter des inquiétudes manifestées face au dysfonctionnement dudit processus en RDC.

Cette rencontre à laquelle ont participé les membres de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), de la Plate-forme des organisations de la société civile intervenant dans le secteur minier (POM) et du Réseau ressources naturelles (RRN) avait pour objectif de réfléchir sur le dysfonctionnement des organes du comité national de l'Itie-RDC (Comité exécutif et secrétariat technique). Elle a abordé notamment le rapport de la commission d'audit du comité exécutif (CE) de l'Itie portant revue financière et opérationnelle du secrétariat technique (ST) de l'Initiative



La photo de famille des membres des ONG participantes

pour la transparence des industries extractives (Itie) pour l'exercice clos au 31 décembre 2015; mais aussi l'état des lieux du fonctionnement du SE et du CE ainsi que la production des rapports Itie 2015 et 2016.

En ce qui concerne le rapport de la commission d'audit du CE, les participants ont demandé au CE Itie-RDC de mettre en œuvre, dans le meilleur délai, les recommandations faites par sa commission, en établissant des responsabilités du ST et en prenant des mesures conservatoires (suspension des personnes mises en cause, saisine des instances judiciaires, etc.). Les membres de ces ONG ont également recommandé au CE Itie-RDC d'examiner la possibilité de remplacement du coordonnateur national du ST « *au regard des faits accablants*

*relevés dans le rapport d'audit* » et de prendre, en urgence, des mesures correctives en révisant et en complétant les textes de gouvernance interne conformément à la norme Itie. Ils ont ici fait allusion au décret portant organisation et fonctionnement de l'Itie-RDC, au manuel de procédures, au règlement intérieur et aux procédures de remplacement des délégués des parties prenantes.

## Les recommandations contenues dans le mémo

Sur l'état des lieux du fonctionnement du SE et du CE, ces ONG ont réitéré leurs recommandations contenues dans le mémorandum adressé le 2 juin 2017 au CE. Elles ont dit, par ailleurs, constater que le coordonnateur national du

ST n'a pas été ouvert à ces recommandations que la société civile lui adressées dans ledit mémorandum. Ces ONG ont soutenu leur point de vue par le fait que lors de la réunion du 24 juin tenue à Lubumbashi, l'incriminé avait déclaré qu'il conservera la modération des réunions et ateliers, que cela faisait partie de ses attributions et que l'audit diligenté par le CE avait été effectué à la « *zaïroise* ». D'autre part, ces ONG ont fustigé le comportement de certains représentants des organisations de la société civile au CE qui, selon elles, ne relayaient pas les avis de la société civile et ne se conformaient pas au code éthique de celle-ci.

Ces ONG se sont, par ailleurs, dit inquiètes du fait que le rapport Itie 2015 n'a pas été publié

jusqu'à ce jour et cela contrairement au Plan de travail, sans que le CE ne puisse fournir d'explication. Alors qu'un « *résumé de ce rapport Itie 2015 est publié sur le site Web du ST en un format non téléchargeable* ».

Dans leurs inquiétudes, ces ONG ont noté qu'aucune feuille de route pour la publication du rapport Itie 2016 n'est disponible jusqu'à ce jour alors que la nouvelle validation de la RDC en dépendait. C'est donc pour traiter de toutes ces remarques, inquiétudes et préoccupations et évaluer la mise en œuvre du processus Itie en RDC que les participants à la rencontre de Lubumbashi ont motivé leur exigence de la tenue urgente de la réunion des parties prenantes.

**Lucien Dianzenza**

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

## Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## RESPECT DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

## Le Rassemblement/Limete annonce des actions de rue à partir du mois d'août

**La feuille de route de sortie de crise ayant sanctionné les travaux du conclave du Rassemblement /Limete inclut des actions d'envergure à partir du mois d'août pour obtenir l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre.**

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, aile Limete, n'est décidément pas au bout de ses peines. Alors que la Céni via son président a déjà tiré un trait définitif sur la tenue des élections remises aux calendes grecques après avoir noté l'impossibilité de les tenir en décembre 2017, la plus grande plate-forme de l'opposition voit les choses autrement. Faisant fi des propos de Corneille Naanga dont l'indépendance de son institution reste sujette à caution, le Rassemblement/Limete tient mordicus à voir les scrutins se tenir en décembre 2017 conformément aux prescrits de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Lors du dernier conclave de la plate-forme tenu du 21 au 22 juillet au Centre Béthanie et au siège de l'UDPS, les participants ont réitéré leur volonté de sauver le pacte républicain de Sun City et la Constitution via l'application sans faille de l'accord de la Saint-Sylvestre qui en est l'émanation. La mise en œuvre intégrale de cet accord qui fixe une série de recommandations idoines susceptibles de sortir le pays de son impasse actuelle est la seule alternative pour remettre le pays sur la voie de la normalité, se convainquent les ténors du Rassop/Limete. Pour y arriver et ainsi obtenir l'alternance à peu de frais, sans effusion de sang et de



Quelques participants au conclave

manière démocratique, le Rassemblement/Limete pense mobiliser le peuple pour obtenir la fin du régime en place, à défaut de l'application de l'accord du 31 décembre.

D'où le dernier conclave s'est-il donné l'objectif de « *peaufiner des nouvelles stratégies pour exiger l'organisation des élections au plus tard le 31 décembre 2017 conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre et prendre des dispositions pour la gestion du pays après décembre 2017 si les élections ne sont pas organisées* ». Ainsi donc pour Pierre Lumbi du G7, Martin Fayulu de la Dynamique de l'opposition ainsi que pour les délégués de

l'UDPS et alliés, et des partis et regroupements membres du Rassemblement présents à ces assises, le vrai problème de la RDC aujourd'hui est la personne de l'actuel chef de l'État érigée en obstacle. Son départ à la fin de cette année est présenté comme l'une des priorités afin de restaurer la paix au détriment de la crise politique qui, d'après la plate-forme, est délibérément créée par le pouvoir.

À travers la nouvelle feuille de route concoctée par ses stratèges, le Rassemblement entend indiquer clairement à Joseph Kabila « la voie de sortie pacifique. Une fois

l'obstacle que représente sa personne levé, les Congolais auront droit à des élections crédibles. Les partis et autres regroupements membres de cette grande plate-forme de l'opposition ont insisté sur l'organisation des élections en 2017 conformément à l'accord du 31 décembre et veulent se donner des moyens pour y parvenir dont la mobilisation tous azimuts de la population à partir du mois d'août.

En effet, une série d'actions de grande envergure consignées dans une feuille de route est annoncée allant des appels à désobéissance fiscale aux journées ville-morte en

passant par des marches pacifiques. Le Rassemblement/Limete entend obtenir le respect de l'Accord du 31 décembre, étant entendu qu'il n'est plus intéressé de chercher un quelconque partage du pouvoir avec la majorité présidentielle. Pour les cadres de la plate-forme, Joseph Kabila n'étant plus un interlocuteur valable pour avoir foulé au pied l'accord du 31 décembre, il est hors de question d'envisager une nouvelle transition avec lui, les mêmes causes produisant les mêmes effets.

**Alain Diasso**

## INSÉCURITÉ

## Le présumé auteur de l'attaque du Grand marché dans les filets de la police

**Il s'agit d'un certain Ben Tshimanga présenté comme le cerveau moteur des différentes attaques qui ont eu lieu ces deux derniers mois à Kinshasa.**

Il serait aux arrêts le présumé auteur des dernières attaques ayant créé la panique à Kinshasa. Le concerné, un certain Ben Tshimanga, présenté par la police comme le cerveau-moteur de l'offensive récente lancée contre le marché central de Kinshasa ayant coûté la vie à son administratrice, serait présentement entre quatre murs en train de méditer sur son sort. La police qui s'est fiée aux renseignements fournis par la population s'était déployée le 20 juillet sur le campus univer-

sitaire de Kinshasa où le fugitif aurait installé ses pénates.

Comme il s'agit d'une bande organisée qui s'est donné la mission de mettre la ville à feu et à sang, les unités de la police dépêchées sur le lieu avaient pris des précautions utiles pour parer à toute éventualité. La traque du présumé Ben et de ses amis a été lancée jeudi soir par un commando de la police bien armé qui, d'après des sources, ont fait irruption au Home X pour y exfiltrer deux étudiants, présentés à tort ou à raison, comme faisant partie du groupe d'assaillants du Grand marché central. Sous les feux de cette opération coup de poing, la police aurait mis la main sur le fameux Ben qui,

d'après une source policière, se faisait passer pour un étudiant sans l'être en réalité. La nouvelle de l'enlèvement des deux étudiants précités s'est vite répandue sur le site universitaire au point d'entraîner une levée de boucliers dans le chef de la communauté étudiante qui aussitôt réagit de manière énergique. Alors qu'il était annoncé la libération le lendemain de deux camarades enlevés la veille, les étudiants en furie ont déferlé leur colère sur le site universitaire en cassant tout sur leur passage au point de paralyser les activités académiques ainsi que la session des examens en cours.

En deux temps un mouvement, ils ont incendié quatre véhi-

cules et fait voler en éclats les vitres du hall à l'entrée du bâtiment administratif, sans parler des pneus brûlés et des barricades érigées aux points stratégiques. L'arrivée sur les lieux des forces de l'ordre n'a fait que compliquer la donne. Les deux camps se sont livrés à des scènes d'affrontements qui ont duré de longues heures. Tirs de sommation, gaz lacrymogène et interpellations, tout y était pour rendre le site universitaire invivable, le temps de cette folle agitation. « *Il n'est nullement dans l'intention de la police de perturber la sérénité de la session en cours à l'université* », a confié un responsable de la police comme pour se dédouaner des critiques formu-

lées contre la police dont les moyens utilisés pour rétablir l'ordre étaient jugés disproportionnés. « *Les étudiants ne doivent nullement devenir le bouclier d'un assassin* », a pour sa part réagi le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, qui trouve indécent qu'en guise de revendication, l'on s'en prenne aux biens publics. Pour l'heure, le calme est revenu sur le site universitaire. Quant à Ben Tshimanga, il nous revient qu'il est sous interrogatoire et que tout est mis en œuvre pour démanteler tout le réseau criminel à la base de l'insécurité grandissante que connaît aujourd'hui la ville de Kinshasa.

**A.D.**



## CONCLUSIONS D'UN RAPPORT DE GLOBAL WITNESS

## Le secteur minier gangrené par la haute maffia

Entre 30 et 40% des versements miniers qui devraient en théorie revenir à l'État ne parviennent pas à destination, révèle le dernier rapport de l'ONG américaine.

C'est une véritable bombe que vient de larguer l'ONG américaine Global Witness à travers son dernier rapport « Distributeur Automatique de Billets du Régime » qui étale sur la place publique toute la maffia organisée autour du secteur minier avec, à la clé, le détournement fréquent des millions de dollars qui échappent au Trésor public. À l'heure actuelle où l'économie nationale bat de l'aile sur fond d'une paupérisation généralisée traduit notamment par l'effritement des ressources internes tendant à faire basculer le pays dans une situation de cessation de paiement, Global Witness indique qu'entre 30 et 40% des versements miniers qui devraient en théorie revenir à l'État ne parviennent pas à destination.

Dans ses investigations, l'ONG américaine s'est basée sur les derniers rapports de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) qui demeure une source fiable dans la traçabilité de gestion des fonds générés par le secteur. Il appert qu'entre 2013 et 2015, plus de 750 millions de dollars de revenus déclarés versés par des entreprises minières à des organismes



Les installations de Teke Fungurume partenaires.

publics congolais ont disparu avant d'être acheminés au Trésor public et n'ont donc pas profité aux populations.

Poussant ses investigations plus loin, Global Witness a fini par découvrir que la Gécamines serait la plaque tournante de cette maffia organisée car c'est par elle que transitent les ressources générées par les entreprises minières privées. D'après la même source, plus de 570 millions de dollars lui auraient été versés en trois ans sans qu'ils n'aient atterri sur les comptes du Trésor. Une situation qui étale toute grande le rôle d'entremetteur que jouerait la Gécamines dans cette nébuleuse affaire. La découverte des virements parfois effectués en liquide et présentés comme des « versements

d'impôts anticipés » enfoncent davantage cette entreprise publique. Des millions de dollars partent fréquemment de la Gécamines vers des comptes de banques privées. Global Witness fait état des montants exorbitants dépassant largement le montant que paie réellement cette société d'État en impôt chaque année notamment à la BGFI où près de 95 millions de dollars auraient été virés. Le plus navrant dans cette histoire réside en ce que nonobstant toutes ces transactions, la Gécamines continue toujours d'afficher l'air d'un canard boiteux. Son personnel se voit toujours privé de salaire et l'entreprise a toujours des difficultés à se relever, préférant rembourser des prêts considérables obtenus de ses

### Exigence de transparence

L'ONG américaine pointe un doigt accusateur sur la personne du directeur général de la Gécamines qui serait, d'après elle, au centre de cette maffia pour avoir supervisé des « versements d'argent douteux » et mis en place de complexes circuits financiers offshore. En clair, Albert Yuma cité par Global Witness est accusé d'organiser la fuite des recettes de l'entreprise plutôt que d'investir dans des investissements productifs. L'ONG n'épargne pas non plus les organismes fiscaux congolais accusés de profiter du système pour infliger des amendes aux entreprises minières privées sous des prétextes fallacieux. Bien qu'autorisés

par la loi à se livrer à un tel exercice, ces organismes fiscaux vont au-delà du seuil requis en terme de pourcentage leur alloué dans ces genres de transactions pour se livrer à ce que l'ONG appelle de la « corruption légalisée ».

Alors que le prix du cuivre est en passe de remonter fortement et que celui du cobalt est en plein essor, les experts pensent que la RDC, qui dispose là en théorie d'un levier précieux pour sortir le pays de la crise économique, risque de ne pas saisir cette opportunité du fait de l'opacité qui gangrène le secteur minier. Selon la Constitution congolaise, chaque citoyen a le droit de profiter des bienfaits des richesses nationales du pays et l'État a le devoir de les redistribuer équitablement et de garantir le droit au développement. Mais hélas ! Tout ceci n'est qu'un vœu pieux dans un contexte d'acceptation tacite, ou mieux d'institutionnalisation de la corruption, s'alarment des analystes. « La seule manière de mettre fin au détournement de ces fonds essentiels est de réorganiser le système fiscal fragmenté et d'exiger une totale transparence de la part de la Gécamines. Nous devons savoir combien gagne l'entreprise, combien elle paye au fisc et quel est l'objet de ses dépenses », recommande Pete Jones, responsable de campagne de Global Witness.

**Alain Diasso**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





## C2 AFRICAINE -1/4 DE FINALE

## Mazembe affrontera Hilal El Obied à la place de Recreativo

Lors de son dernier symposium, la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de changer d'adversaire du TP Mazembe, qui affrontera Hila El Obied en lieu et place de Recreativo do Libolo d'Angola en quarts de finale de la Coupe de la Confédération. La CAF a aussi pris deux importantes décisions sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations.

C'est une décision de la CAF prise lors de son symposium organisé à Rabat au Maroc or-

ganisé le mardi 18 et mercredi 19 juillet. Le TP Mazembe, premier de son groupe en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération 2017, n'affrontera plus la formation angolaise de Recreativo Do Libolo mais plutôt le club soudanais d'Hilal El Obied en quarts de finale de cette compétition continentale du football. Le Comité exécutif

de la CAF a constaté la levée de suspension du Soudan par la Fifa. Et mutatis mutandis, les clubs soudanais engagés en Ligue des champions et à la Coupe de la Confédération ne sont plus disqualifiés et pourront ainsi reprendre les compétitions.

en déplacement avant le match retour le 15 septembre au stade de la commune de Kamalondo dans la capitale cuprifère de la RDC.

### La CAN avec 24 qualifiés...

Outre la décision de changer d'adversaire pour Mazembe, la CAF a pris d'autres importantes décisions au cours de ce symposium présidé par le président Ahmad Ahmad de cette instance faîtière du football du continent et qui concerne le devenir du football africain. Ainsi, Le comité exécutif de la CAF a donné son feu vert pour le passage à une Coupe d'Afrique des nations (CAN) à 24 équipes au mois de juin, dès l'édition 2019 prévu au Cameroun. « Le passage de 16 à 24 équipes, c'est une décision du comité exécutif et nous en prenons acte. Une CAN engendre beaucoup de choses avec, entre autres, les infrastructures hôtelières, routières, aéroportuaires, hospitalières et sécuritaires. Cet ensemble fait que le gouvernement du Cameroun s'était engagé sur la base de l'ancien cahier des charges pour 16 équipes. Maintenant, il va falloir passer à 24 et il faut un nouvel engagement de notre gouvernement. Nous allons rentrer et discuter avec les plus hautes autorités de notre pays », a réagi Tombi a Roko, président de la Fédération camerounaise de football.

Le changement de dates de la compétition de janvier-février à juin tombe à point nommé pour mettre fin à la divergence récurrente entre les sélections des pays africains et les clubs européens qui n'apprécient pas que les internationaux africains quittent leurs clubs encore en pleine compétition pour la CAN. Et le passage de 16 à 24 qualifiés pour la phase finale se justifie pour la CAF du fait de s'arrimer sur l'Euro et surtout la Coupe du monde. Cependant, la CAN ne sera pas organisée en dehors du continent, et il n'y aura pas encore de pays non africain à prendre part à la CAN comme le fait déjà la Copa America.

**Martin Enyimo**



TP Mazembe de Lubumbashi



**LE COURRIER  
DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!  
RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits &  
Gagnez de l'argent**

**FILLES  
JEUNES ET DYNAMIQUES**  
rejoignez notre équipe marketing

**+243.856.43.6723**

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

Toutefois, ces clubs perdent leurs matchs de la sixième journée de la phase des groupes, conformément aux règlements. Ainsi, Hilal El Obied qui a fini deuxième de son groupe derrière Zesco Utd de la Zambie (les deux clubs ayant totalisé dix points) se qualifie pour les quarts de finale. Mazembe aura donc sur son chemin ce club soudanais qui affiche des résultats intéressants avec trois victoires en phase des groupes (contre Zesco Utd 1-0, Smouha d'Égypte 2-1 et Recreativo Do Libolo 2-0 sur deux pénalties), un résultat d'égalité (contre Smouha en Égypte 1-1), et deux défaites (contre Recreativo en Angola 1-0, et face à Zesco Utd par forfait 3-0). C'est donc une équipe que le team noir et blanc de Lubumbashi, récent champion du Congo de football doit prendre très au sérieux à cette étape de la compétition, Mazembe qui défend son titre remporté en 2016 en cette C2 africaine. Le match aller de ces quarts de finale aller est prévu pour le 8 septembre



## CEMAC

## La Cobac appelle les banques au strict respect des normes prudentielles

Face au contexte macroéconomique difficile marqué dans la sous-région d'Afrique centrale par l'impact négatif de la chute des cours du pétrole, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a appelé les banques en activité dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à une prudence dans la prise des risques éventuels.



Vue des professionnels de la banque et de la finance./Photos Adiac/guy-gervais Kitina

À l'occasion de la 9<sup>ème</sup> réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière, le président de la Cobac, Abbas Mahamat Tolli, en même temps gouverneur de la Banque centrale, a attiré l'attention des responsables des 52 banques, soit 11 groupes, installées dans la Cémac, au strict respect des réformes instituées depuis quelque temps par l'institution qu'il préside.

« Plus qu'une nécessité, le respect des normes de la Cobac constituent le meilleur gage de l'intégrité et de la solidité du système bancaire. La résilience du système bancaire de la sous-région est à ce prix », a-t-il alerté, précisant par la suite qu'« au plan prudentiel, sur l'ensemble

des établissements bancaires, 27 seulement disposent des fonds propres suffisants pour respecter toutes les normes prudentielles ».

La réunion de concertation avec la profession bancaire et financière est un cadre d'échanges visant à analyser les évolutions et les améliorations à apporter au système bancaire dans la Cémac en vue de promouvoir les bonnes pratiques dans ce domaine. Il permet en outre de lever les incompréhensions qui pourraient exister entre le régulateur, en tant que gendarme du système bancaire et les assujettis sur certains aspects de la réglementation.

En vue de concilier les contraintes commerciales avec les exigences de conformité, Abbas Mahamat Tolli s'est montré intransigeant

et a mis en garde les professionnels de la banque et de la finance quant aux manquements de la réglementation bancaire qui seront constatés.

« La Cobac jouera pleinement son rôle, telles qu'en témoignent les mesures de sanctions qu'elle prend et dont nombre d'établissements font l'objet. Ces décisions seront appliquées en cas de besoin », a-t-il rappelé.

Par ailleurs, la 9<sup>ème</sup> réunion tenue à N'Djamena a tourné autour de trois sujets qui se situent aujourd'hui au cœur des préoccupations du régulateur, ainsi que de la Banque centrale. Il s'agit notamment de : « La liquidité des établissements de crédit de la Cémac » ; « le risque opérationnel dans les établissements de crédit

de la Cémac », et « la supervision sur la base consolidée : cas du groupe BGFIBank ».

Les échanges et discussions sur ces différents thèmes ont permis aux responsables des établissements bancaires venus des six pays membres de la Cémac dont ceux de la République du Congo, de prendre conscience sur les normes à respecter, mais également la mesure de l'impact dépressif de la chute des cours du pétrole.

Toutefois, il est apparu, la nécessité de poursuivre des réflexions en ce qui concerne l'accès des établissements de microfinances au marché monétaire et la prise en compte des taux de pondération sur les critères de convergence. De même, en rapport avec la supervision sur la base consolidée, il ressort le fait que toutes les holdings financières assujetties au contrôle devraient déployer

clé un repli de la croissance ; une accentuation des déficits budgétaires et extérieurs courant ; une augmentation de la dette publique, et une baisse des réserves de change, le système bancaire de la Cémac demeure globalement résilient.

Ainsi, il est noté en 2017 une légère reprise de la croissance à 0,8% contre 0,2% ; une maîtrise des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation de 1,6% contre 1,1% en 2016 et une réduction du déficit budgétaire hors dons à 3,5% du PIB contre 8,4% un an plus tôt.

Au plan financier, à en croire les statistiques de la Cobac, l'activité s'est accélérée au 30 avril 2017 avec une légère progression du total de bilan de 1,38%, soit 176 milliards FCFA comparativement à son niveau au 30 avril 2016.

Du point de vue des crédits, il est observé, toujours cette année,

## LA COBAC EN BREF

Créée le 16 octobre 1990 en raison des faillites bancaires de la fin des années 80, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) est un organe de la Cémac avec pour mission de veiller à l'intégration du système bancaire et d'en garantir la résilience.

Elle est également chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les autorités, la banque centrale et de sanctionner les manquements constatés.

La Cobac compte onze commissions désignées par le Comité ministériel pour leur compétence en matière bancaire, financière ou juridique. Elle se réunit au moins deux fois par an et les décisions y sont arrêtées à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

La Commission dispose des pouvoirs de contrôle, administratif, juridictionnel et réglementaire. Sur la base de ce pouvoir réglementaire, elle édicte des règlements à caractère général et prudentiel à l'ensemble des établissements de crédit et microfinance et aux holdings financières.

un dispositif de supervision et de pilotage sur la base consolidée.

## Un système bancaire globallement résilient

Certes que les effets néfastes des cours de pétrole ont créé un environnement défavorable avec à la

une augmentation des crédits bruts de 5,28% soit 423 milliards de FCFA, principalement des crédits au secteur privé, mais également une baisse des dépôts de la clientèle de 5,81% représentant 579 milliards FCFA, notamment ceux des privés.

Guy-Gervais Kitina

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## Une étude attribue à l'Afrique de l'ouest une des plus fortes croissances mondiales d'ici 2020

La dernière étude de la GSM Association évalue à près de 2,6 milliards de dollars, le montant des investissements dans le segment entre 2017 et 2020. Le Nigeria serait en-tête de la dynamique régionale.

Si le segment de la téléphonie mobile connaîtra une forte croissance dans les trois prochaines années, l'Afrique de l'Ouest sera l'une des principales bénéficiaires dans le monde.

Selon l'étude de la GSM Association, qui représente 800 opérateurs de téléphonie mobile dans 220 pays, l'Afrique de l'Ouest devrait enregistrer une croissance moyenne de 6% par an du nombre d'abonnés, au cours des quatre prochaines années, une des plus fortes croissances mondiales. Soit 45 millions d'abonnés supplémentaires d'ici 2020.

Ainsi, l'Afrique de l'ouest de-

vrait passer de 172 millions d'abonnés en 2016 pour un taux de pénétration de 49%, à 220 millions en 2020, pour un taux de pénétration de 53%, faisant passer le marché de la téléphonie mobile dans la région à une moyenne supérieure à la moyenne mondiale, qui s'élève à 4,2%. Le Nigeria, tout seul, devrait représenter les 2/3 des 6% de croissance, un autre quart proviendrait du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, Niger et Sénégal, tandis que le reste serait fourni par le Burkina Faso, Togo, Ghana, Liberia, la Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie et le Cap-Vert.

Les principaux moteurs de cette croissance sont l'accessibilité des smartphones, le développement du haut débit et le maintien des investissements. En sus, la baisse des prix, et une adoption accélérée des smartphones dans la consommation de téléphonie mobile attendue,

à travers la vulgarisation des connexions sur les réseaux 3G et 4G. Cette croissance du secteur devrait être favorisée par la stabilité des investissements qui devraient « entre 2017 et 2020 atteindre un total de 12,6 milliards de dollars ». Les auteurs de l'étude pensent que le dynamisme du marché de la téléphonie mobile contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en offrant l'accès à des outils et applications répondant à un large éventail de problèmes socio-économiques.

Ils appellent les gouvernements à plus d'efforts pour la pleine exploitation de ce secteur, notamment dans l'amélioration de la gestion du spectre des fréquences radio, de la fiscalité, la réglementation et du cadre de développement des technologies de l'information et de la communication.

Noël Ndong

## BURUNDI

## Pierre Nkurunziza multiplie des stratégies de sortie de crise

Soucieux de la situation qui prévaut dans son pays, le président burundais, Pierre Nkurunziza, a résolu de relancer le projet d'accord de sortie de crise, initié par la médiation de l'ancien président tanzanien, Benjamin Mkapa.

Pour ce faire, il s'est rendu le 20 juillet en Tanzanie pour prendre connaissance du contenu de ce projet. Au cours de cette visite, axée sur la préparation d'une nouvelle tentative de relance du dialogue interburundais, le président Pierre Nkurunziza a également rencontré à Ngara, notamment dans le nord-ouest de la Tanzanie, le président John Magufuli. Ce projet de sortie de crise comprend quelques recommandations clés à savoir : la reconnaissance du mandat de Pierre Nkurunziza jusqu'en 2020; l'application de l'accord d'Arusha et le respect de la Constitution pour les élections de 2020; l'ouverture de l'espace de libertés politiques de 2017 à 2020; la levée des mandats d'arrêts qui visent les opposants et les acteurs de la société civile en exil.

En effet, dans l'esprit de cette rencontre, Pierre Nkurunziza devait préciser sa position et faire des concessions afin d'espérer avoir une résolution commune lors de cette

dernière session de dialogue prévue pour mi-août à Arusha, en Tanzanie.

Selon le porte-parole de la présidence burundaise, au terme de leur rencontre qui a eu lieu après trois reports, les deux présidents ont appelé les réfugiés burundais à retourner chez eux. « S'il arrivait que le Burundi s'engage sur une autre Constitution, personne ne pourra venir dicter ce qu'il faut faire », a-t-il souligné, avant de reconnaître qu'une deuxième tentative de dialogue avait échoué après le sommet de Dar-es-Salaam, notamment au mois de juin. Alors que les services de sécurité ougandaises étaient en train d'être déployés pour sécuriser Pierre Nkurunziza. « Sachant le que le 26 juillet prochain, le facilitateur de cette médiation, Benjamin Mkapa, ainsi que le nouvel envoyé spécial, Michel Kafando, devront s'exprimer devant le conseil de sécurité de l'ONU sur la question », a-t-il signifié.

Notons que, du côté de l'opposition, cette crise serait liée à un fait à savoir : l'absence d'élections crédibles. Ainsi, le seul remède à cette crise serait l'organisation des élections crédibles et, celles-ci ne devraient pas être organisées par le président Nkurunziza et son régime.

Rock Ngassakys



## TRANSPORT AÉRIEN

## Air Côte d'Ivoire renforce sa flotte avec un nouvel aéronef

Le constructeur aéronautique européen, Airbus, a procédé le 17 juillet dernier à Toulouse en France à la livraison d'un appareil Airbus A320 à la compagnie Air Côte d'Ivoire.

La cérémonie a été présidée conjointement par le vice-président exécutif programmes Airbus, Didier Evrard et le président du conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire, Abdoulaye Coulibaly. L'avion Airbus A320 est configuré en deux classes notamment, 16 sièges en classe affaires et, 132 sièges en classe économique. Cet appareil dispose des équipements de dernière technologie au niveau de la consommation de fuel et du système de divertissement et de connectivité en cabine. S'adressant au président du Conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire, le vice-président exécutif programmes d'Airbus, Didier Evrard, a in-

diqué qu'« avec cet appareil, Air Côte d'Ivoire renforce son image de compagnie la plus moderne d'Afrique de l'ouest avec des jets commerciaux parmi les plus performants ». « Cet avion est bien sûr le premier d'un total de 5 A320, incluant 3 A320neo qui viendront renforcer la flotte d'Air Côte d'Ivoire dans les années à venir. Avec ces nouveaux A320, et bien sûr l'A320neo d'ici 3 ans, Air Côte d'Ivoire bénéficiera d'avions ultra performants pour poursuivre sa croissance », a-t-il ajouté.

Didier Evrard a en outre assuré que « les équipes d'Airbus continueront à travailler dur. Nos avions répondent à vos attentes et à celles de vos passagers, pour soutenir le développement actuel d'Air Côte d'Ivoire, ainsi que tous



René Décurrey posant avec ses collègues et les hôtesses d'Air Côte d'Ivoire (DR)

les projets futurs d'expansion de la compagnie.

Le président du conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire, Coulibaly, a pour sa part signifié que cet aéronef est le premier d'une série de six avions. « L'arrivée de cet avion dans notre flotte est un petit pas vers l'émergence de notre jeune compagnie nationale, mais un grand pas pour la Côte

d'Ivoire vers l'émergence tant souhaitée par le président de la République », a-t-il renchéri.

Le directeur général d'Air Côte d'Ivoire, René Décurrey, a affirmé qu'« en cinq ans, nous avons entrepris de faire d'Abidjan une base solide de notre activité, en construisant un hub d'où opère une flotte de dix avions, dont quatre bom-

bardiers Q400 neufs, qui transporteront, en 2017, environ 850 000 passagers provenant de 24 destinations du réseau régional et domestique ».

La compagnie Air Côte d'Ivoire dessert actuellement 20 destinations internationales situées en Afrique occidentale et centrale et, cinq destinations nationales. Elle exploite déjà six appareils Airbus (quatre A319 et deux A320) et dispose également de quatre avions de type Bombardier Dash 8 Q400.

Airbus est un leader mondial dans l'aéronautique, l'espace et les services connexes. En 2016, il a généré des revenus de 67 milliards d'euros et emploie environ 134000 personnes. Airbus offre la gamme la plus complète des avions de passagers de 100 à plus de 600 sièges.

Rosalie Bindika

## MIGRANTS

## Plus qu'une main d'œuvre ou des étrangers, des humains

Le Vatican rappelle qu'au-delà des statistiques, les migrants sont des personnes qu'on ne doit pas traiter suivant l'humeur des populistes.

L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès des agences spécialisées de l'ONU à Genève, en Suisse, a rappelé cette semaine que le phénomène des migrations est devenu une réalité touchant désormais à tous les aspects de la vie des nations. D'où la nécessité, a dit Mgr Ivan Jurkovic, d'une approche plus humaine et mieux intégrée, fermement centrée sur la personne humaine et sa dignité, loin de la stigmatisation et des stéréotypes. D'où aussi l'urgence à sortir de la contradiction des Nations occidentales : utiles à leurs économies, les migrants sont tout de suite classés comme une menace dans l'opinion et les médias.

Il ne faut pas perdre de vue un autre aspect important : les migrants sont d'abord des personnes et pas seulement une donnée ou une caractéristique de personnes. « Ma délégation, a poursuivi le haut-prélat, est convaincue que la vulnérabilité des migrants découle d'une vaste étendue de discriminations, finissant par déboucher sur l'abus de leurs droits. Cette situation est souvent provoquée par des facteurs extérieurs extrêmes, mais ces facteurs sont eux-mêmes provoqués par la conduite d'hommes ou de femmes qui décident d'ignorer la valeur de l'être humain et sa dignité par appât du gain ou par



Mgr Ivan Jurkovic (DR)

un autre souci commode ».

L'Observateur permanent du Saint-Siège a invité la communauté des Nations à ne pas se contenter de dresser des constats : il faut agir. « De tout temps, a dit Mgr Jurkovic dans un autre débat de l'ONU sur le dialogue avec les migrants, le Saint-Siège rappelle que les migrants ne sont pas seulement des personnes en quête de bien-être ; ils représentent l'autre face du processus de globalisation. Ils arrivent avec courage, espoir et servabilité ; ils peuvent constituer des instruments de paix dans les relations entre pays, et un

atout pour leurs pays de départ, de transit et de destination ainsi que pour eux-mêmes et leurs fa-

milles ». Mais le représentant du Vatican a déploré que « trop fréquemment, cette réalité soit obscurcie cachée par les standards que véhiculent les médias dans les opinions publiques ». Les sociétés se montrent moins accueillantes, plus fermées et plus craintives quant au maintien de leur identité et de leur culture qui courent, estiment-elles, le risque de disparaître. « C'est pourquoi le Pape François nous rappelle à l'impératif de la solidarité face aux plus faibles, aux plus pauvres et aux plus vulnérables ».

Lucien Mpama

## ANGOLA

## Le Parlement adopte une loi limitant les pouvoirs du futur président

Le texte adopté vendredi grâce à la large majorité de députés du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir, limite les pouvoirs militaires et sécuritaires du futur président de la République qui sera issu des élections générales du mois prochain pour remplacer Jose Eduardo dos Santos

Cette nouvelle loi reconduit pour huit ans les dirigeants de l'armée, des services de renseignement et de la police, mais elle empêche le futur président de procéder à de nouvelles nominations. Le texte encadre strictement les conditions de départ des responsables et fait allusion à la condamnation pour un crime ou le dépassement de la limite d'âge, mais pas le bon vouloir du chef de l'Etat.

Aussitôt après son adoption, l'opposition a réagi en accusant le président Jose Eduardo dos Santos de vouloir laisser un pouvoir militaire à sa main avant de quitter la présidence. « Cela signifie que le chef de l'Etat ne pourra démettre de leurs fonctions plusieurs hauts responsables », a dénoncé Andre Mendes de Carvalho, député du parti CASA-CE (opposition).

De son côté, le principal parti d'opposition, l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), qui a voté contre le texte s'est indigné de son adoption. « Une loi ne peut pas être adoptée comme ça à quelques semaines de la fin d'un mandat. De plus elle empêche le futur président de bien travailler », a-t-on déclaré.

Les Angolais sont appelés aux urnes le 23 août pour renouveler le Parlement. Quant au futur chef de l'Etat, il sera issu de la majorité présidentielle. L'actuel président qui a dirigé le pays pendant 37 ans ne se représente pas à la fonction suprême, mais c'est son dauphin Joao Lourenco, vice-président du MPLA, qui devrait lui succéder si le parti gagne le scrutin.

Nestor N'Gampoula



## LIBYE

# L'UA se prépare à lancer un dialogue inclusif inter-libyen

Le conseil de sécurité de l'Union africaine s'est réuni le 20 juillet au siège de l'institution à Addis-Abeba (Ethiopie) pour accélérer l'organisation du dialogue inclusif inter-libyen. Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso

Cette rencontre avait pour but d'accélérer l'organisation du dialogue inter-libyen qui devrait se tenir prochainement au siège de l'UA. À cette occasion, le conseil a fait le bilan des démarches menées en proie à des violences depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 et examiné les voies et moyens d'inviter les différents acteurs de cette crise autour de la même table.

La réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Libye, qui se tient deux semaines seulement après la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union africaine sur le sujet, est une preuve de détermination supplémentaire de l'UA à résoudre par elle-même, le conflit libyen.

Les participants ont identifié les points de convergence et de di-

vergence entre les protagonistes de la crise pour pouvoir mettre en application la feuille de route de la réunion de Brazzaville. Cette évaluation a conduit le président du Comité de haut niveau de l'UA à envisager le plutôt possible la mise en place des comités d'un dialogue et la convocation du comité préparatoire.

Dans son allocution, le chef de la diplomatie congolaise a reconnu des efforts accomplis par les Libyens en vue de régler leur différend par le dialogue. « *L'engagement de plus en plus affirmé des Libyens eux-mêmes en faveur d'un dialogue franc, sincère et inclusif nous conforte, nous rassure et nous interpelle pour application africaine plus forte* », a-t-il déclaré. Jean-Claude Gakosso a souhaité que les futures ac-

tions soient produites en tenant compte de la dynamique impulsée par les Libyens eux-mêmes à travers la mise en place des comités de dialogue.

Le ministre des Affaires étrangères a dit compter sur l'engagement de plus en plus perceptible des Libyens à vouloir tourner la page du conflit qui n'a que trop duré dans ce pays. Il a en outre fait savoir que le Congo est plus que disposé à abriter la réunion du comité préparatoire qui devrait se tenir au début du mois de septembre prochain.

En ce qui concerne les perspectives de proposition du Comité de haut niveau sur le règlement de la crise, le représentant du président dudit comité les a exposées en trois points. Ce sont : l'harmonisation de l'action du haut représentant de l'UA avec



Jean-Claude Gakosso, le représentant du président du Comité de haut niveau sur la Libye

celle du comité de haut niveau ; la poursuite par le président du comité de haut niveau des consultations avec les acteurs majeurs en vue de rechercher un plus grand rapprochement entre protagonistes ; et la nécessité d'obtenir le soutien des partenaires extérieurs à l'Afrique. Tout cela prouve que le Comité de haut niveau de l'UA est déjà bien déterminé à donner au peuple libyen le souffle de la paix et de la tranquillité dont il a

vraiment besoin.

Prenant la parole à son tour, le représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien président tanzanien, Jakaya Kikwete, a salué le dynamisme du président du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le Congolais Denis Sassou N'Guesso. « *La création de ce comité a ravivé l'implication de l'organisation panafricaine dans le dossier libyen* », a-t-il estimé.

Nestor N'Gampoula

## CÔTE D'IVOIRE

## Guillaume Soro demande pardon à Laurent Gbagbo pour une réconciliation

Alors que l'ex-président Laurent Gbagbo se trouve toujours à La Haye (Pays-Bas) où il est écroué depuis 2011 et jugé par la Cour pénale internationale (CPI), le président de l'Assemblée nationale ivoirienne et ex-chef de la rébellion Guillaume Soro a demandé pardon jeudi, à son principal adversaire du passé, en vue d'une réconciliation nationale

« *Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire a plus que besoin de pardon et de réconciliation. Je veux demander pardon aux Ivoiriens pour tout ce que j'ai pu faire (...) à ce peuple qui a tant souffert. Je demande pardon à mes aînés (...) et même au président Laurent Gbagbo* », a déclaré Guillaume Soro. Il a cité l'ancien président Henri Konan Bédié, un des principaux acteurs de la crise, et l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara.

« *La division fait du tort à nous tous. Ne nous divisons pas la Côte d'Ivoire ! Travaillons à la paix ! Dans les jours suivants, je serai plus engagé pour le pardon et la réconciliation. Même Gbagbo mérite que j'aille lui demander pardon. Je demanderai pardon à tout le monde* », a précisé le président de l'Assemblée nationale à qui l'on prête des ambitions présidentielles. « *Parce que depuis 2002, jusqu'à ce jour, j'ai été un acteur important. Ce dont la Côte d'Ivoire a besoin, c'est de beaucoup plus de tolérance, de pardon, de réconciliation, de paix* », a expliqué Guillaume Soro qui est régulièrement accusé par ses détracteurs de « comploter » pour satisfaire ses ambitions présidentielles. « *Ce sont des rumeurs,*

*je n'en tiens pas compte* », a-t-il assuré. Pour Guillaume Soro qui a été le chef de la rébellion pendant la décennie (2002-2011) de crise politico-militaire ivoirienne ayant fait des milliers de morts et scindé le pays en deux, avant d'être Premier ministre (2011-2012), « *personne n'a intérêt à jouer contre la stabilité de la Côte d'Ivoire* ». « *Je tends la main. Je veux que tous les fils et filles du pays, nous puissions nous donner la main pour reconstruire l'unité et l'union. Ne nous divisons pas ! La division nous mènera droit à la catastrophe. Il faut sauver la Côte d'Ivoire ! Il faut bâtir la paix* », a-t-il poursuivi.

La Côte d'Ivoire, rappelons-le, a été secouée par plusieurs mutineries dans l'armée depuis le début de l'année. L'épicentre de ces mutineries était Bouaké, ancienne capitale de la rébellion dans le nord et fief de Guillaume Soro.

En ce qui concerne l'ancien président Laurent Gbagbo, âgé aujourd'hui de 72 ans, il est accusé à la CPI, tout comme l'ancien chef du mouvement des Jeunes patriotes, Charles Blé Goudé, de quatre chefs de crimes contre l'humanité : meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains perpétrés durant la crise post-électorale dans leur pays. Les deux hommes ont plaidé non coupable. Ces violences avaient fait plus de 3.000 morts en cinq mois entre décembre 2010 et avril 2011 dans les deux camps, lors de cette crise née du refus de Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à son rival Alassane Ouattara, reconnu internationalement vainqueur de l'élection présidentielle de 2010.

N.N'G.

## COOPÉRATION

## L'ambassadeur des USA au Congo entend privilégier le travail

Au-delà des liens d'amitié qui unissent les deux pays, le nouvel ambassadeur américain en République du Congo, Todd Haskell a promis durant son mandat, « *travailler avec le gouvernement et le peuple congolais pour renforcer ces relations* ».

« *Nous allons construire un partenariat plus fort et travailler vers un Congo plus démocratique et prospère* », a assuré le diplomate américain qui s'exprimait le 20 juillet à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Il projette de créer à Brazzaville et Pointe-Noire des émissions internationales qui seront diffusées à la radio 24/24 par la voix de l'Amérique au profit de la population.

Nanti d'une riche expérience diplomate, le nouvel ambassadeur des USA au Congo a estimé que les gens partagent les mêmes objectifs : « *vivre une vie saine, en paix et dans la prospérité avec de meilleures perspectives pour les générations futures* ».

Pour stimuler l'économie, a-t-il poursuivi, « *les pays ont besoin de créer un climat d'investissement propice. Les entreprises ont besoin de stabilité, d'infrastructures, des systèmes bancaires opérationnels et transparents, et des partenaires fiables* ». Todd Haskell a en outre exprimé la nécessité de promouvoir un commerce libre et équitable.

Après avoir exprimé son admiration vis-à-vis des jeunes africains participant au programme YALI (Young African Leadership Initiative), il a fait savoir que « *ces jeunes leaders philanthropiques et entrepreneurs aideront le Congo à diversifier son économie, créeront des emplois et*

*deviendront des leaders de demain* ».

Lancé en 2010 par le président Barack Obama, le programme YALI est un projet phare du gouvernement américain en faveur des jeunes leaders africains. Il fournit entre autres à ces jeunes des occasions uniques pour mettre en pratique leurs nouvelles compétences en Afrique afin de stimuler la croissance économique et la prospérité et de consolider les institutions démocratiques.

Reprenant les propos du président Donald Trump qui déclarait, « *nous voulons un monde plus pacifique, plus juste et plus libre. Nous voulons forger de nouveaux partenariats, lorsque nos intérêts partagés s'alignent. Nous voulons l'harmonie et la stabilité, pas la guerre et le conflit. Nous voulons la paix, partout où elle peut être trouvée* », l'ambassadeur américain, Todd Haskell s'est dit convaincu que le Congo partage ces mêmes intérêts.

La soirée commémorative du 242<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis a été agrémentée par la musique du jazz avec la chanteuse américaine Shola Adisa Farrar et son groupe. « *Le Jazz est un patrimoine développé aux Etats-Unis, mais qui émane de la culture africaine. Quelle meilleure façon de célébrer, ici en Afrique, la liberté américaine, qu'une célébration de la fête de l'indépendance avec le Jazz, cette musique improvisée et libre qui transcende les frontières* », a déclaré Todd Haskell. Et d'ajouter : « *Tout comme le Jazz, l'histoire de l'homme a commencé ici en Afrique, et, comme l'humanité, elle s'est répandue dans le monde entier* ».

Yvette Reine Nzaba



ELECTIONS  
LÉGISLATIVESLes résultats ont  
été publiés  
le 21 juillet

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a publié le 21 juillet, les résultats des élections législatives organisées le 16 juillet dernier.

Quatre-vingt-treize députés sont élus au premier tour et quatre-vingt-quatorze sont en ballottage dans tous les départements du Congo. Notons que dans huit circonscriptions du département du Pool et à Kingoué (Bouenza), des élections partielles seront organisées, à cause de la situation d'insécurité qui y prévaut.

Le lundi 24 juillet, les populations iront aux urnes à Kellé, dans la Cuvette Ouest, où l'élection n'a pu avoir lieu à cause des actes de vandalisme perpétrés par les représentants de certains candidats. Sur un total de vingt ministres ayant pris part à ces consultations électorales, trois d'entre eux n'ont pas été élus. Il s'agit d'Emile Ouesso : ministre du Travail et de l'emploi ; Euloge Landry Kolelas : ministre du Commerce et Hellot Matson Mampouya : ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Le Parti congolais du travail (PCT), parti au pouvoir, a obtenu soixante-dix sièges au premier tour. Il attend vingt et huit candidats en ballottage pour compléter le nombre de ses élus à l'Assemblée nationale.

R.Ng.

Joseph Roland Malonga demande l'organisation des  
scrutins dans l'ensemble des circonscriptions du Pool

Le coordonnateur de la conférence des ressortissants du district de Mayama dans le Pool, Joseph Roland Malonga, sollicite du gouvernement l'organisation des élections législatives et locales partielles dans les neuf circonscriptions, le 30 juillet prochain.

Joseph Roland Malonga a fait cette déclaration au cours d'un déjeuner de presse, qu'il a organisé le 22 juillet à Brazzaville. Il reconnaît néanmoins que de nombreux villages du Pool se sont vidés de leurs habitants du fait de l'insécurité. Cependant, a-t-il ajouté, l'administration publique fonctionne à l'instar des préfets, sous-préfets et secrétaires généraux.

Selon lui, au cas où le gouvernement n'organiserait pas les élections dans les huit circonscriptions, les députés de ces circonscriptions, qui siègent actuellement à l'Assemblée nationale, perdent momentanément leurs sièges en attendant les élections partielles.

« Ces parlementaires, qui veulent poursuivre exceptionnellement leurs mandats du fait de l'insécurité



Joseph Roland Malonga (Adiac)

dans le Pool, ont été élus sous le sceau de la Constitution du 20 janvier 2002. L'Assemblée nationale de l'ancienne République n'a pas les mêmes prérogatives que celle de la nouvelle République. A titre d'exemple, elle ne comptait que 139 sièges contre 151 pour la

nouvelle et l'ancienne assemblée légiférait sous le régime présidentiel, tandis que la nouvelle va légiférer sous le régime semi-présidentiel », a-t-il déclaré.

Joseph Roland Malonga a noté que plusieurs candidats ont battu campagne dans les neuf circonscriptions dites à problème. Il s'est dit surpris de constater que les députés sortant n'étaient pas sur le terrain. A la question de savoir si les anciens députés sont à l'origine de l'insécurité dans les circonscriptions visées par le gouvernement, le conférencier a répondu qu'il ne dispose pas d'éléments tangibles pour soutenir une telle thèse.

Les neuf circonscriptions du Pool soumises à organiser les élections partielles sont : Kindamba; Vindza; Kimba; Mayama; Mindouli; Kinkala (district); Mbandza - Ndoundga, Louomo et Goma tsé-tsé.

Roger Ngombé

## LE FAIT DU JOUR

## Le mot de l'ambassadeur de France le 14 juillet

Bertrand Cochery sait donner du croustillant à ses prises de parole publiques. L'autre fois, c'était lors de l'hommage que la communauté scientifique du Congo, associée aux universitaires venus de plusieurs pays dont la France rendait à Georges Balandier, les 17-18 mars, à l'Institut français du Congo. On en avait alors beaucoup appris sur le parcours de l'auteur des « Brazzavilles noires » (1), mais aussi sur l'ambassadeur de France au Congo lui-même, en particulier sur ses liens et sa connaissance de l'Afrique.

L'ambassadeur de France a donc, le 14 juillet, eu une nouvelle occasion solennelle de prendre la parole pour s'adresser cette fois au public invité à la fête nationale française à Case De Gaulle, sa résidence officielle. Il était bien évidemment question de cette fête-là, célébrée à l'unisson au Congo jusque dans le milieu des années 1980, comme la fête de la métropole et de ses ex-colonies. Mais il était aussi question tout naturellement de la relation entre la France et le Congo.

L'axe Paris-Brazzaville est-il toujours au beau fixe ? Le cours de l'histoire,

pas toujours linéaire, n'en a-t-il pas lézardé les fondements ? Y a-t-il moyen, si tel est le cas, et comme c'est sans doute bien le cas, de réparer les torts, de se pardonner mutuellement, de se relancer sur des nouvelles bases chaque partie préservant ses acquis, sa dignité et ses intérêts ? On pourrait en effet résumer le mot de l'ambassadeur de France à ces interrogations, mais il serait prétentieux de vouloir y répondre avec l'exactitude qu'il faut tant les voix de la diplomatie, comme celles de Dieu, peuvent être impénétrables.

Essayons tout de même de nous aventurer sur le terrain glissant de l'analyse au regard du propos entendu à la date évoquée plus haut, sous les lumières tamisées de l'histoire bâtie élevée à Brazzaville-la verte, dans les années 1940, sur les berges du majestueux fleuve Congo, à quelques jets de regard de l'orgueilleuse Kin-la-belle. En reprenant les extraits les plus évocateurs d'une adresse suivie presque religieusement par les nombreux convives venus ce soir-là de divers horizons.

« Parce que le Congo est confronté à l'une des crises financières les plus

aigües de son histoire, nous avons toujours dit, dès la première heure, que le Congo pouvait compter sur l'appui de la France pour conclure un accord avec le FMI... accord qui devra respecter le caractère prioritaire des dépenses sociales ». Pour avoir, en effet, dans les années 1980-90 subi de plein fouet les effets des programmes d'ajustement structurels du prêteur alors sans pitié que fut le FMI, le Congo hésitait sans doute à signer. Mais il y a un impératif : « Il n'est plus temps de différer la conclusion d'un tel accord », insistait Bertrand Cochery, garantissant par ailleurs que la contrainte financière de l'incalculable bailleur sera à visage humain. Engagement public du partenaire qu'est la France !

« Le moment me paraît également venu d'envisager des coopérations innovantes avec d'autres grands partenaires, notamment la Chine, dans le secteur de la santé ou de l'ingénierie des grands travaux », renchérisait le diplomate français pour qui son pays, « solidaire du Congo et de son peuple n'entend pas agir seul mais avec l'Union européenne et les Nations unies ». Propos rassurant à l'international pourrait-on dire quand on sait que bien souvent, l'Afrique est

prise dans l'étau des luttes d'influence que les grandes puissances se livrent pour l'accès aux ressources diverses et aux zones d'influence stratégiques.

Au fond, Paris qui revendique à juste titre la place qui lui revient aux côtés de son partenaire historique qu'est le Congo a conscience qu'il est des secteurs d'intervention où malgré la finesse de son expertise, sa disponibilité a pu être devancée par d'autres partenaires. Une approche responsable, pour ne pas dire honnête de la diplomatie à l'heure de la mondialisation de l'économie.

Un autre rappel du diplomate français qui mérite d'être mentionné : le poids des entreprises françaises exerçant au Congo, le savoir-faire et la langue que les deux pays ont en partage, et qui sont pour lui « des atouts uniques ». On pourrait conclure le tout par un « j'y suis, j'y reste ! » assumé. Et si tout devait rentrer dans l'ordre entre Paris et Brazzaville d'ici la tenue, le 12 décembre prochain, dans la capitale française, du sommet sur l'environnement ? Il suffit d'un peu d'audace...

(1). Georges Balandier, Sociologie des Brazzavilles noires, Presse de science Po, Paris 1985.

Gankama N'Siah



# Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

## Département de Pointe-Noire

Lumumba 1 : Dinga Alexis (PCAP)  
 Lumumba 2 : Bissatou Mabounda Aloy Bevick (PCT) 26,40%  
     Dibé Fulbert (indépendant) 22,62%  
 Lumumba 3 : Mavoungou Maurice (MAR)  
 Mvounvou 1 : Tchystère Tchicaya Jean Marc (RDPS)  
 Mvounvou 2 : Dongui Matondo Parfait (indépendant) 43,42%  
     Tchignoumba Paul (PCT) 27,86%  
 Tié Tié 1 : Kodja Gaëtan (PCT)  
 Tié Tié 2 : Bayidissa Brice (PCT)  
 Loandjili 1 : Makosso Collinet Anatole (PCT)  
 Loandjili 2 : Mamona Ferdinand (PCT)  
 Ngoyo : Follo Isac Raymond (PCT)  
 Mongo Mpoukou : Kando Jean (PCT)  
 Tsiaba Dzassi : Makosso Christian Ernest (PCT) 21,08%  
     Mavougou Makaya Jean Baptiste (indépendant) 25,05%

## Département du Kouilou

Loango : Bouiti Viaudo Roland (MAR)  
 Hinda : Loembé née Nitou Veronique (MAR) 49,70%  
     Sounda Jean Aimé (indépendant) 49,47%  
 Dzambi : Batchi Gabriel (RDPS)  
 Mvouti 1 : Matombé Paul (indépendant)  
 Mvouti 2 : Coussoud Mavoungou Aimé Parfait (PCT)  
 Kakamoeka : Mabilia Alexandre (PCT)  
 Madingou Kaye : Tenga Laurent (MAR)

## Département du Niari

Dolisie 1 : Nsayi Honoré (UPADS)  
 Dolisie 2 : Lissouba Jérémy Sylvain (UPADS)  
 Mossendjo 1 : Ndouna François (indépendant)  
 Mossendjo 2 : Tsoumou Yves (indépendant)  
     Nguelé née Mouloungou (PCT)  
 Banda : Justin Koumba (PCT)  
 Divenié : Kouka Manganga Mariane (PCT) 42,33%  
     Massiba Claude Etienne (Club-2002) 18,52%  
 Louvakou : Mavoungou Jean Aimé (PCT)  
 Makabana : Mabilia Pierre (PCT)  
 Mbinda : Mouandza Pierre (DRD) 39,23%  
     Leyobo Marcel (PCT) 35,94%  
 Mayoko : Leyinda Alain (UPADS) 36,54%  
     Mafoumba Armand (indépendant) 23,60%  
 Motaba : Lalissini Bikindou Justice (Indépendant) 47,30%  
     Mavoungou Ngot (42,14%)  
 Kibangou : Nzamba Bienvenu victor (UPADS) 28,10%  
     Ignoumba Serge Victor (PCT) 25,78%  
 Kimongo : Mouanda Jean Jacques (PCT) 48,69%  
     Mboungou Bertrand (RDPS) 21,80%  
 Mougoundou Nord : Makosso Marcel (PCT) 37,77%  
     Biyo Jean Bruno (DRD) 29,90%  
 Mougoundou Sud : Litengo Kongo Simon (MAR) 27,67%  
     Mabika Jean Claude (MCDDI) 21,31%

Londela Kaye : Ngouala Antoine (PCT) 25,97%  
     Louela Jean (indépendant) 25,81%  
 Yaya : Bani Valère (UMP)  
 Nyanga : Doukaga Destinée Hermella (Front Patriotique)

## Département de la Lekoumou

Sibiti 1 : Clément Mouamba (PCT)  
 Sibiti 2 : Kignoumbi Kia Mboungou (CHAINE) 43,85%  
     Mabilia Jean Flavie (indépendant) 33,53%  
 Babama : Tsoumou Moukassa adrien (UPADS) 24,52%  
     Ngouaka Fidèle (indépendant) 26,01%  
 Komono : Tsiba Jean Apollinaire (UPADS) 39,76%  
     Bitsamina Sylvère (indépendant) 35,19%  
 Mayeyé : Mouhoumounou David Benoit (PCT) 44,11%  
     Mboukou Kimbatsa Irène (MAR) 30,63%  
 Zanaga : Mbani Marcel (PCT) 49,80%  
     Tsiba Patrick Robert (indépendant) 21,49%

## Département de la Bouenza

Madingou 1 : Diki Christophe (indépendant)  
 Nkayi 1 : Bidounga Alphonse (UPADS) 24,07%  
     Bidimbou Michel (PCT) 21,21%  
 Nkayi 2 : Dilou Ngoma Samuel (indépendant) 29,80%  
     Mampassi Gaston (PCT) 20,47%  
 Boko Songho : Banzoulou Eugène (PCT) 44,20%  
     Yedikissa Joseph (UPADS) 27,46%  
 Loudima : Tsaty Mabilia Pascal (UPADS)  
 Mabombo : Marcel Kalla (PCT)  
 Madingou 2 : Ngabelé Auguste (indépendant) 38,73%  
     Moudoundou Placide (PCT) 28,05%  
 Mouyondzi : Kiwari Mampassi Grégoire (indépendant) 27,64%  
     Bouissi Ngouari Michel (MNC) 26,12%  
 Mfouati : Dzomono Macaire (indépendant) 28,76%  
     Molidingui Mathurin (PCT) 19,64%  
 Nkayes : Kouka Jean (PCT) 41,52%  
     Baboka Ngoy (indépendant) 22,56%  
 Tsiaki : Benoit Bati (PCT)  
 Yamba : Ngoma Mboukou Ulrich (PCT)

## Département du Pool

Kinkala 1 : Nicéphore Fylla Saint Eudes (PRL) 46,51%  
     Kanza Fidèle (indépendant) 27,45%  
 Boko : Kouloumbou Marie Jeanne (PCT) 38,89%  
     Anicet Goma (RC) 22,42%  
 Loumou : Miabanou Josué (CRDP) 42,17%  
     Miatabouna Enock (PCT) 35,39%  
 Louingui : Germaine Pambou (indépendante)  
 Ignié : Ebina José Cyr Adelard (PCT)  
 Ngabé : Ondongo Evariste (PCT)  
 Kintelé : Mensah née Sassou Nguesso Stella (PCT)

## Commune de Brazzaville



# Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

Makelekelé 1 : Bambi Ngoma Gérald (indépendant)

Makelekelé 2 : Badiabion Joseph (indépendant)

Makelekelé 3 : Boudzika Bonaventure (CDR) 24,23%

Mvouboukoulou Marie (indépendante) 30,67%

Makelekelé 4 : Mabouono Sita Olga Clarisse (indépendante)

Bacongo 1 : Matsima Kimbembé Gerald (indépendant)

Bacongo2 : Kibonzi Régis Joseph (indépendant)

Poto Poto 1 : Kourissa Jean De Dieu (PCT) 48,36%

Bokilo Rick (indépendant) 25,40%

PotoPoto 2 : Opimbat Charlotte (PCT)

Poto Poto 3 : Gassackys Ferréol Patrick (PCT)

Moungali 1 : Moussodia Jean Bonard (indépendant) 43,82%

Mouagni Aimé Hedvert (CPR) 26,82%

Moungali 2 : Ingani Inès Nefer Bertille (PCT)

Moungali 3 : Moussodia Jean Didace (PULP) 38,34%

Monea Aya Gervine (PRL) 37,12%

Ouenzé 1 : Mondelé Juste Désiré (Club-2002)

Ouenzé 2 : Ondzé Dominique (PCT) 37,84%

Ikama Ngouabi Marien (indépendant) 24,14%

Ouenzé 3 : Mbou Maba Adolphe (indépendant) 47,48%

Oyo Romi (PCT) 38,47%

Ouenze 4 : Ngouamba Ninon (independant) 38,54

Malanda Jean Jacques (PULP) 29

Talangai 1 : Nianga Blandine (PCT)

Talangai 2 : Ibovi Jean-Claude (PCT)

Talangai 3 : Obambi Pierre (PCT)

Talangai 4 : Elenga Faustin (PCT)

Talangai 5 : Sassou Nguesso Claudia (PCT)

Mfilou 1 : Samba Sylvain (independant)

Mfilou 2 : Bidié Biambemba (RC)

Djiri 1 : Olou Tiélé Gambia Antoinette (PCT)

Djiri 2 : Ngambili Ibam Exaucé (PCT)

Ile Mbamou : Nyanga Elenga André (PCT)

Madibou : Malonga Nicolas Jacques Frédéric (indépendant) 43,472%

Ngouama Ambila Pierre Rudy (indépendant) 32,81%

## Département des Plateaux

Djambala 1 : Ngouoniba José Rodrigue (UFD)

Djambala 2 : Ngoulou Boniface (DRD) 32,69

Ngapo Philippe (UFD) 22,63

Abala : Mbossa Joseph (PCT)

Allembé : Ibombo Jean Pierre (PCT)

Lekana : Ngalibali Ghislain (indépendant) 28,6%

Ngami Damas simplice (PCT) 21,98%

Gamboma 1 : Ngouelondelé Hugues (PCT)

Gamboma 2 : Obam Odon Bienaimé (PCT)

Makotimpoko : Ondzé Bernadette (PCT)

Mpouya : Mboulou Raymond Zéphirin (PCT)

Mbon : Ampion Philippe (UPDP) 38,86%

Ngatselé Alphonse (indépendant) 26,65%

Ngo : Tsalissan Okombi Elvis Girel (UMP)

Ollombo 1 : Itoua Bruno Jean Richard (PCT)

Ollombo 2 : Ibara Ndeli Felix (PCT)

Ongogni : Ondelé Jean Jaurès (PCT)

## Département de la Cuvette

Owando 1 : Owassa Abel (PCT)

Owando 2 : Ondongo Gilbert (PCT)

Boundji : Gokana Marie Auguste (PCT)

Makoua : Ayessa Firmin (PCT)

Tchikapika : Bouya Jean Jacques (PCT)

Ntokou : Ikiemo Théodore (PCT)

Ngoko : Ambeto Blaise (PCT)

Oyo 1 : Sassou Nguesso Denis Christel (PCT)

Oyo 2 : Ominga Maixent Raoul (PCT)

Bokoma : Bokoumaka Gabriel (PCT)

Loukolelas : Mokemo Zacharie (PCT)

Mossaka 1 : Otoka Oscar (PCT)

Mossaka 2 : Monbondzo Marien (PCT)

## Département de la Cuvette Ouest

Ewo 1 : Bininga Ange Wilfrid Aimé (PCT)

Ewo 2 : Aloumba Alexandre (PCT)

Etoumbi : Ngamfouomo Charles (PCT)

Mbama : Mouélé Serges Hubert (PCT)

Mbomo : Opimbat Léon Alfred (PCT)

Okoyo : Otsaleyous Saturnin (PCT)

## Département de la Sangha

Mokeko : Pierre Christian Minda (PCT)

Ngbala : Bozock Bisseka (PCT)

Sembé : Bembi Membo Joseph (PCAP) 40,43%

Ndouane René Dambert (PCT) 36,14%

Souanké : Zoniaba Henri (PCT)

Pikounda : Sisso Adelaide Rufine (PCT)

Pokola : Mbouma Albert (PCT)

Ouesso 1 : Ndinga Makanda Accer Arnaud (PCT)

Ouesso 2 : Mottom Mamoni Leonidas Carrel (PCT)

Kabo : Okouni Marcel (PCT)

## Département de la Likouala

Impfondo 1 : Alain Moka (PCT)

Impfondo 2 : Likoko Chamfort (PULP) 46,65%

Dolama Virginie Euphrasie (PCT) 39,35%

Betou : Fernad Sabbaye

Dongou : Gondzia Guy Patrick (Club-2002) 44,11%

Mania Venance (PCT) 39,07%

Bouaniela : Secko Hypolite (PCT)

Epena 1 : Tono Marie Louise (PCT)

Epena 2 : Bougouambé Bolombo Macaire (PCT) 43,05%

Mouzalo Gêrudel (indépendant) 25,50%

Enyellé : Djombo Henri (PCT)

Liranga : Kanga Jean Bruno (PCT).



## OHADA

# Brazzaville abritera en août une formation sur les normes comptables IFRS

La capitale congolaise va accueillir du 8 au 10 août prochain un important séminaire sur les nouvelles normes IFRS. Cette session de formation qui est destinée aux comptables et chefs de service juridique et fiscal, abordera les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Ce nouveau référentiel comptable Ohada est censé entrer en vigueur dès le 1er janvier 2018, pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés, ainsi que pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

En effet, d'après un communiqué de l'organisation panafricaine, la session de renforcement des capacités portera sur des incidences, des analyses pratiques, des problèmes et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (International financial reporting standards) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts, a-t-on appris.

Car, la formation va permettre non seulement de procéder à une étude comparative de l'ancien référentiel et du nouveau SYSCOHADA, mais aussi

de cerner le tableau des équivalences/correspondances entre les deux normes ; les retraitements comptables et fiscaux ; le reporting national

et international.

« Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables

qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, d'applications et cas pratiques », précisent les organisateurs de l'événement.

Les normes comptables IFRS ont été mises en place en 2005 par le bureau des standards comptables internationaux, afin d'instaurer un modèle comptable harmonisé propice aux échanges internationaux et à la gestion des groupes transnationaux. Les travaux successifs du Conseil des ministres de l'OHADA tenu à Brazzaville, ont permis aux 17 Etats d'adopter les normes IFRS.

Cependant, ce nouveau référentiel est difficile à appliquer dans les PME, ce qui explique sans nul doute cette initiative de formation à l'endroit des experts comptables, comptables agréés, cabinets comptables et d'audits, auditeurs internes et externes, contrôleurs, personnels de l'administration publique en relation avec les entreprises (impôts, douanes, etc.).

**Fiacre Kombo**



Les travaux de Brazzaville ayant impulsé les réformes IFRS (DR)

## AVIS DE RECRUTEMENT

### COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA PLACE CHERCHE

#### 1 - UN CHEF DE SERVICE SINISTRES

##### Profil :

- Au moins BAC + 4 en Assurance avec minimum 3 ans d'expérience en gestion de risques divers et Auto dans le département sinistre d'une compagnie d'assurance ;
- Ou au moins BAC + 4 en Droit privé, avec au minimum 5 ans d'expérience dans un service juridique et contentieux, ayant une bonne maîtrise des procédures judiciaires et transactionnelles ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Compétences managériales.

#### 2 - UN CONTROLEUR DE GESTION

##### Profil :

- BAC + 5 en Audit et contrôle de gestion ;
- Parfaite maîtrise des outils bureautique et logiciels informatiques ;
- au moins 2 ans d'expérience dans une compagnie d'assurance dans la même fonction ou 5 ans d'expérience dans un autre secteur d'activité dans la même fonction ;
- Capacité d'analyse et de synthèse.

#### 3 - UN RESPONSABLE COMMERCIAL (Délégué Régional)

##### Profil :

- Licence, maîtrise (sciences économiques, gestion, droit, commerce) ou équivalent dans une école d'assurance ou école supérieure de commerce
- Connaissances techniques de l'assurance pour apporter une dimension de conseil (analyse de risque, tarification) ;
- Maîtrise du management d'une ou plusieurs équipes de collaborateurs commerciaux (salariés et/ou non-salariés) : être capable de motiver une force de vente, savoir recruter, former, assister les collaborateurs, puis gérer et contrôler les activités d'un réseau commercial ;
- Excellent relationnel vis-à-vis des membres du réseau commercial, des services centraux de l'entreprise et de la clientèle ;
- Connaissance approfondie des méthodes et techniques de commercialisation, particulièrement des produits d'assurance ;
- Sens développé de la négociation ;
- Bonne connaissance du tissu économique (régional ou local).

Vous voudrez bien nous faire parvenir votre candidature (CV détaillé + lettre de motivation) par courriel à l'adresse mail [recrutement285@gmail.com](mailto:recrutement285@gmail.com) avant le 31 juillet 2017



## DIASPORA

## Placer l'agriculteur au cœur du développement

**Ben Marc Diendéré, vice-président de la Coop fédérée devenue première coopérative agroalimentaire du Québec évoque un mode de coopération qui a fait ses preuves au Canada.**

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : À 46 ans, comment un Burkinabè se retrouve-t-il parmi les membres du comité de direction de la Coop fédérée ?**

**Ben Marc Diendéré (BMD) :**

Après mes études universitaires en France, j'ai mis le cap vers le Canada où j'ai pris la direction des relations institutionnelles, affaires publiques, corporatives de Québecor Média. Depuis novembre 2011, j'exerce la fonction de vice-président communication, affaires publiques de la Coop fédérée qui allie les secteurs des productions animales, productions végétales et des grains. Cette organisation canadienne-québécoise d'agriculteurs fondée en 1922 regroupe 100 000 membres et génère aujourd'hui 9 milliards de chiffre d'affaires.

**LDB : En quoi consiste votre fonction au sein de cette coopérative ?**

**BMD :** Je m'occupe de la communication, de la gestion de crise, des affaires publiques et m'assure de l'exploitation de l'image des marques en veillant au respect des normes à chaque étape de la chaîne agro-alimentaire : « de la terre à la table » en partant des semences via les engrais, de l'œuf à la volaille ou du porc à la viande livrée aux consommateurs. C'est une chaîne d'exploitation en filière qui appartient aux agriculteurs avec une forte emprise sur le développement de chaque région.

**LDB : Une chaîne d'exploitation en filière et régionale... Ce modèle est transposable ?**

**BMD :** L'Afrique devrait étudier ce mode d'exploitation pour créer des marques « made in Afrique » à destination de ses millions de consommateurs. L'Union africaine, en partenariat avec la FAO, mène conjointement des programmes ambitieux pour l'agriculture en Afrique. Les Africains eux-mêmes s'organisent. Le porte-parole des pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique (ACP) s'est félicité de l'initiative de l'association AFRUIBANA qui permettra aux producteurs de fruits du continent d'unir leurs efforts afin de mieux faire entendre leur voix dans les échanges internationaux. Je salue ces efforts mais le modèle de la Coop fédérée est aussi à étudier. L'agriculture au Canada est structurée par région. Elle est au cœur de la vie des populations et en adéquation avec la politique agricole commune de proximité. Celle-ci permet une mutualisation tout en maintenant et en renforçant les capacités d'exploitation. C'est une économie de partage basée sur une économie sociale équitable. L'Afrique, avec ses atouts naturels, est à même de transposer ce modèle qui permettra de nourrir chacun de ses habitants à sa faim.

**LDB : Comment mettre en place cette transposition ?**

**BMD :** L'Afrique est multiple. Prenons le cas du Bassin du Congo : des synergies communes peuvent se mettre en place, facilitées par la conjugaison des efforts des Etats, des institutions internationales, des partenaires privés et des populations. La diaspora peut participer à ces efforts de développement au lieu de chercher à régler des problèmes politiques à distance. Cessons de croire que notre diaspora n'est constituée que d'intellectuels, d'artistes ou de sportifs. Il y a aussi des agriculteurs, des porteurs de projets qui croient en la capacité de l'Afrique à consommer ses propres produits agricoles, cultivés, élevés et transformés sur place.

**LDB : Le «made in Afrique» est la solution ?**

**BMD :** L'agriculture en tant qu'économie qui permettra aux populations de manger est un domaine névralgique à prendre au sérieux. Quand on a faim, on est prêt à faire la guerre ou prendre des radeaux de fortune. Que nos grands parents n'aient pas pu bénéficier des avancées technologiques, cela se conçoit. Mais à notre époque, que ceux qui ont envie de se destiner à faire de l'agriculture dans leur contrée ne puissent pas le faire, cela est inadmissible.

**LDB : Que peut faire la diaspora à distance ?**

**BMD :** Cessons d'être une diaspora se prétendant apte à régler les problèmes politiques à distance et changeons nos mentalités. Nous devons occuper l'espace économique et nous présenter en diaspora désireuse de mettre en application les bonnes pratiques et capable d'aider nos décideurs à prendre les décisions qui s'imposent pour réaliser des projets concrets dans le domaine agricole. C'est à ce prix que nos compatriotes restés au pays apprendront à nous aimer. Soyons créatifs pour que, dans les vingt prochaines années, ensemble, nous soyons capables de proposer aux Africains des produits agro-alimentaires « made in Afrique ». Je demeure passionné sur ces questions et me rends disponible pour prolonger mes propos via les réseaux sociaux.

*Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma*



Ben Marc Diendéré (DR)

## CRISE ÉCONOMIQUE

## Le cabinet Ciftim veut contribuer à la reprise des entreprises en difficulté

**Le cabinet d'ingénierie financière Ciftim se propose d'organiser une activité sur le redressement des sociétés en difficulté basées en République du Congo, a-t-on appris auprès de Jean-Kernaise Mavoungou, directeur associé de ladite structure.**

« Notre mission consiste à présenter une activité sur la manière de relancer l'économie congolaise, après la rude crise économique et financière due à la baisse des prix des matières premières, en particulier du baril de pétrole, sur le marché international », a-t-il dit.

Et de poursuivre : « Il est question de voir comment le Congo peut relancer l'activité économique, venir en aide aux entreprises en difficulté. Il s'agira pour le gouvernement de mettre en place un véritable plan Marshall, afin de venir au secours aux entreprises, dont l'activité est bloquée par manque de financement ».

Survenue dans la deuxième moitié de 2014, la crise économique et financière présente des conséquences néfastes sur l'économie congolaise, qui dépend essentiellement des reve-

nus de l'exploitation pétrolière. Plusieurs entreprises du secteur privé ont procédé aux licenciements massifs d'employés, alors que d'autres ont fermé à cause, entre autres, de la baisse du chiffre d'affaires et du manque de liquidités.

Du côté du gouvernement, l'on peut notifier la baisse drastique des ressources budgétaires,



Jean-Kernaise Mavoungou (photo Adiac)

de même l'augmentation de la dette, qui représenterait près de 77% du produit intérieur brut (PIB) du pays, selon les données de la Banque mondiale. Pour Jean-Kernaise Mavoungou,

la situation économique actuelle appelle les autorités congolaises à mobiliser auprès des bailleurs de fonds internationaux des ressources à affecter au financement de l'investissement productif.

Par ailleurs, le directeur associé de Ciftim a annoncé la tenue d'un forum en France auquel le Congo serait invité à participer.

Prévu du 18 au 19 novembre prochain, ce forum dénommé premier festival de l'Afrique et d'ailleurs se tiendra sur la thématique « Cop 21 et 22 et retombées en Afrique ».

« Le Congo est devenu, à travers le Fonds bleu du Bassin du Congo, un pays dont l'attention est retenue au niveau mondial. Nous allons inviter le Congo, notamment la ministre en charge des forêts pour présenter l'expérience congolaise en matière de biodiversité, d'aires protégées, de protection de forêts, de l'environnement, des écosystèmes forestiers », a expliqué Jean-Kernaise Mavoungou.

Au total, 4000 à 5000 participants prendront part à ce forum, dont les délégués de quelque 29 pays d'Afrique.

*Christian Brice Elion*

## INSÉCURITÉ

## Des bandits armés saccagent le domicile de Chris Antoine Walembaud

**Dans la nuit du 20 au 21 juillet, aux environs de 22 heures, un groupe de bandits armés non identifiés, habillés en tenue militaire, a fait irruption dans le domicile de Chris Antoine Walembaud, situé à Mayanga, à Madibou dans le 8ème arrondissement. Il s'est mis à saccager des biens et emporter d'autres. Aucun bilan humain n'a été enregistré.**

« Vers 22 heures, alors que mon mari n'était pas encore rentré, j'ai entendu des tirs à l'arme automatique dans la parcelle, puis à la porte centrale de la maison. Quelques minutes après, trois hommes armés cagoulés, habillés en tenue de police avec gilets pare-balles ont fait irruption dans ma maison », raconte Micheline Walembaud, épouse de Chris Antoine Walembaud. Avant d'entrer dans la maison, ces gangsters ont réussi à capturer deux éléments de

la garde, postés à l'entrée de la parcelle. Ils ont ensuite pénétré dans le salon principal et se sont mis à fouiller partout, avant de monter à l'étage où ils ont trouvé Micheline cachée dans sa chambre avec ses enfants. « Ils m'ont prise et m'ont mise à genoux. L'un d'eux m'a pointé l'arme dans la tête et s'est mis à me menacer; m'imposant de lui dire où se trouvait mon mari. Je lui ai répondu qu'il était sorti depuis un moment et n'était pas encore de retour », in-

dique Mme Walembaud.

N'ayant pas trouvé Chris Antoine Walembaud, ces assaillants se sont mis à tirer dans tous les sens et détruire tout sur leur passage, meubles et autres biens, tout en emportant les objets de valeur.

« Pendant qu'il m'interrogeait, les deux autres se sont précipités dans notre chambre à coucher et se sont mis à fouiller nos effets. Ils ont emporté mes bijoux en or; mes montres, les postes téléviseurs, l'ordinateur et quelques costumes de mon mari. Au salon, ils ont dérobé beaucoup de choses et ensuite détruit le reste », a dit Micheline Walembaud.

Après avoir fini d'opérer, ces bandits ont pris la clé des champs, sans faire de victimes. Notons que Chris Antoine Walembaud fut directeur de cabinet de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi. Il avait quitté ce dernier avant de créer sa propre formation politique dénommée : le Congrès des démocrates africains (CODEMA). Un parti de l'opposition républicaine, membre de la COPAR.

*Firmin Oyé*



La porte centrale de la maison saccagée (photo adiac)



10<sup>e</sup> ÉDITION DES TAM-TAMS D'OR

## Cinq catégories primées

L'annonce a été faite par le manager exécutif de cet événement, Médard Milandou, devenu référentiel en Afrique, au cours d'une conférence de presse organisée le 19 juillet dernier au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger

C'est à l'issue de la réunion du premier jury tenue en matinée du 19 juillet, que 25 artistes et groupes musicaux de tout genre ont été nommés, à raison de 05 par catégorie. L'occasion a été également indiquée pour Médard Milandou de dresser le bilan des neuf (09) précédentes éditions.

A propos, le manager exécutif des Tam-tams d'or a indiqué qu'en neuf (9) ans, plus de 500 artistes et œuvres ont été nommés par un jury composé de journalistes culturels qui scrutent l'information. Une centaine d'entre eux ont été couronnés. C'est une satisfaction, ajoute-t-il, parce que ces artistes récipiendaires affichent dans leur curriculum vitae (CV) les prix Tam-tams d'or et qui d'ailleurs sont valorisés en dehors du Congo. C'est dire que les Tam-tam d'or sont une référence dans le paysage culturel international.

Médard Milandou a déploré le manque de suivi des sponsors. En

10 ans des Tam-tam d'or, dit-il, il n'y a que deux sociétés qui leur ont répondu. Parlant de cette édition, il y a une banque qui pourtant à l'habitude de travailler avec eux, mais qui a décliné l'offre, prétextant qu'elle n'a pas d'argent. Les sponsors pensent que les opérateurs culturels quémangent ou les exploitent, ce qui n'est pas le cas. Le «deal» entre un opérateur culturel et le sponsor c'est la visibilité. « Voilà pourquoi nous avons reculé pour mieux sauter », a-t-il ajouté. Quant à la caractéristique de cette édition, le manager exécutif a déclaré que c'est la célébration des 10 ans des Tam-tams d'or qui particularise cette édition. Une autre particularité, c'est le fait qu'il n'y a que cinq (05) catégories qui seront primées sur les onze (11) de façon habituelle. Une autre encore, c'est le fait que les récipiendaires sont puisés sur les différents lauréats de toutes les précédentes éditions ; il s'agit des meilleurs de la décennie.

Aussi, la dixième édition démarre une nouvelle phase des Tam-tams d'or. Elle se tiendra à Brazzaville, contrairement aux éditions précédentes qui se sont tenues pour certaines dans différents départements. Les organisateurs promettent une soirée riche en «Son et lumières» dans un gymnase. Le choix du gymnase Michel d'Ornano, servira à présenter une fête agréable. Cette soirée, a renchéri le directeur artistique Benoit Tchissimbi, laissera un goût particulier aux mélomanes qui voudront bien qu'elle se poursuive.

S'agissant des critères de sélection, ils ont porté sur la qualité du son, de l'orchestration, de l'originalité du texte, de la thématique, de l'absence d'insanités, et surtout de la présence dans les médias, les dansings et bistrots. Concernant le manque des groupes traditionnels, le manager exécutif a signifié que les groupes traditionnels ne produisent presque pas d'albums.

**Les nominés dans différentes catégories :**

Deux jurys choisiront les meilleurs de la décennie 2005-2014. Le premier jury a nommé et le second por-



Le manager exécutif des Tam-Tams d'or Médard Milandou et le directeur artistique Benoit Tchissimbi, lors de la conférence de presse (DR)

tera son choix définitif à l'orée de la soirée. Il s'agit de :

**Catégorie : meilleur orchestre, groupe ou individualité de musique chrétienne**

Sr Belle Agniélé et Le Rocher des âges (Brazzaville) ; Sr Clémence Avounou (Brazzaville) ; Chorale Ste Odile (Brazzaville) ; Orchestre Les Bons bergers (Pointe-Noire) ; et Frère Dimi (individualité Brazzaville).

**Catégorie : meilleure chanson**  
Congo Unie de Patrouille des stars ; Tonton Partout partout de Patrouille des stars ; Vieux Thomas de Trésor Mvoula ; Yaourt de Rossen ; et L'Or noir de Doudou Copa.

**Catégorie : meilleur orchestre, groupe ou individualité de musique métissée**

Sheryl Gambo (individualité, Brazzaville) ; Orchestre SOS Salsa (Brazzaville) ; Achille Mouebo (individualité, Pointe-Noire) ; Migo

One (individualité, Brazzaville) ; Sissi Mananga (individualité, Diaspora).

**Catégorie : meilleur orchestre de la musique typique**

Extra musica (Brazzaville) ; Bana Poto-Poto (Brazzaville) ; Les Bantous de la capitale (Brazzaville) ; Les Jetliens (Brazzaville) ; Universal Zangul (Brazzaville).

**Catégorie : meilleur album**  
Evolution de Doudou Copa (Brazzaville) ; Obligatoire de Extra musica (Brazzaville) ; Apparaguacha de Kingoli authentique (Brazzaville) ; Kindoki d'Extra musica (Brazzaville) ; Terre sacrée, acte 2 de Lumières d'Afrique (Brazzaville).

Un Tam-tam d'or «Catégorie valeur d'Afrique» sera décerné à une personnalité de la musique. Un Africain qui est allé diriger un orchestre en Corée. Il y en n'aura pour d'autres valeurs d'Afrique qui seront décorées.

**Bruno Okokana**

## MUSIQUE URBAINE

## Le Beat street festival démarre le 30 juillet prochain

Au total, 25 groupes de rap, groove, danse et freestyle vont livrer du 30 juillet au 5 novembre à Brazzaville et Pointe-Noire des spectacles inédits. Ce festival se tient chaque année. Durant cinq mois, le public brazzavillois et ponténégrin sera dans la flamme musicale. Des caravanes de spectacles sont prévues à travers les quartiers de ces deux grandes villes du pays.

A Brazzaville, les concerts se dérouleront à Madibou le 30 juillet, Makélékelé 06 août, Bacongo 13 août, Mfilou 20 août, Plateau des 15 ans 27 août, Poto-Poto 03 septembre, Ouenzé 10 septembre, Nkombo 17 septembre, Talangäi 24 septembre.

A Pointe-Noire, les concerts auront lieu au stade Tata Loboko le 30 septembre, Cocolocopa 07 octobre, Makayabou 14 octobre, Stade Anselmi 21 octobre, Ecole de Tshimbamba 28 octobre, la Côte sauvage 5 novembre.

Le Beat street festival a pour objectifs d'améliorer la visibilité des artistes, de leur donner l'opportunité de scène, de présenter leurs produits, de renforcer le prestige, d'évaluer l'impact des supports proposés et le dynamisme de l'industrie des musiques urbaines.

Le Beat street festival est réparti en quatre activités à savoir: Beat street tour, beat street school, beat street awards et Beat street live.

Notons que le Beat street tour permet aux artistes locaux de livrer des concerts dans chaque quartier de Brazzaville et de Pointe-Noire, tandis que le beat street school est une école de formation affiliée aux métiers de la musique. Le beat street awards est une cérémonie de remise des trophées aux nominés, alors que le Beat street live est un concert qui clôture le festival.

**Rosalie Bindika**



**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs











**LED 32" HD: 159 000 Fcfa**

**LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa**

**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa**

**LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa**

**LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



## HUMEUR

## Quand certains « logeurs » abusent !

Ce billet d'humeur résulte d'un constat vrai en rapport avec des lamentations des locataires dues aux attitudes quelque peu inhumaines de certains logeurs. Ces derniers sortent des clauses du contrat de bail pour imposer des choses bizarres aux paisibles locataires. Ce sont là des antivaleurs qu'il faut dénoncer. D'où la nécessité de réglementer ce secteur qui reste quelque peu « rudimentaire » en ce sens que les locataires sont beaucoup abusés par leurs « logeurs » dans des quartiers populaires sans être inquiétés.

Ces propriétaires des loyers communément appelés « logeurs », comme s'ils logeaient gratuitement des locataires, sont de deux catégories. Ceux qui sont compréhensibles et quelque peu tolérants. Nous ne traitons pas de ceux là. Cependant, notre plume s'adresse à cette catégorie faite des logeurs aux attitudes bizarres, impulsives et imprévisibles. Ce sont des vrais « méchants hommes », n'ayons pas honte de l'affirmer. Et ce sont leurs attitudes qui font que de nombreux locataires soient passés comme des « sans-domicile-fixe » et seraient en train de souffrir d'une instabilité résidentielle. Il faut les voir, pauvres locataires, avec des bagages en mains ou dans les véhicules de déménagement aller d'un quartier à un autre ou d'un arrondissement à un autre à la recherche d'un nouveau loyer, parce qu'on a été sorti brutalement de la maison, parfois sans préavis.

Voici en quelques mots comment se manifeste l'anarchie desdits logeurs. D'abord quand le mois tend à sa fin, c'est-à-dire les 27 et 28, ils changent brutalement de comportement en procédant ainsi à certaines menaces verbales et gênantes à l'endroit des locataires. Ces menaces sont, entre autres, bientôt le robinet d'eau sera fermé les après-midi, donc prenez l'eau seulement le matin. Pas de bruits dans la parcelle, ceux qui ont des enfants doivent respecter cela. Pas trop de visiteurs dans la parcelle, et aucun visiteur n'est autorisé à utiliser des W.C. À 20 heures, le portail doit être fermé. Et tous ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas supporter ces indications, qu'ils libèrent déjà la maison car « ce n'est pas avec leur argent que j'avais construit cette maison ».

## Propos frustrants et agaçants.

Et ensuite lorsqu'arrive l'échéance de payer le loyer et si, par hasard, l'on prend cinq à une semaine de retard, c'est là où ces logeurs sortent toutes leurs griffes de méchanceté, surtout quand ils vivent dans la même parcelle que leurs locataires. Chaque matin, il fait du porte-à-porte avec le cahier de pointage en mains et au front bien fermé en ayant une seule parole aux lèvres: « Je suis là ». Une phrase qui veut tout dire. Et si la circonstance n'est pas souriante et fait que le locataire lui demandait de lui accorder encore quelques jours, c'est là où il sort toute la litanie de sales paroles sans avoir aucun respect pour son locataire. « Monsieur débrouille-toi à avoir l'argent du loyer, je ne peux sortir d'ici qu'avec mon argent ». Et cette attitude amène le plus souvent à une dispute très sale entre lui et son locataire. Encore que cela se passe devant parfois les enfants et l'épouse du locataire.

Enfin, si le locataire à cet instant même se trouve dans l'incapacité de lui donner son argent, il procède par lui barricader la porte ou à le confisquer quelques biens, le poste téléviseur, la table à manger, les fauteuils voire même le lit et autres, alors que les clauses du contrat ne disaient pas cela. Pire encore, au lieu de s'arrêter là, certains logeurs n'attendent que le moment des intempéries et sans préavis aucun, pour sortir les bagages de leurs locataires. Quel manque d'altruisme !

Oui ces derniers temps, il n'est plus rare de voir à Pointe-Noire ou à Brazzaville écrit sur des murs, « maison à louer », parfois sans, jadis, cette gourmandise des logeurs qui exigeaient cinq à six mois de caution. C'est la récession économique qui explique cela. Ainsi, hormis le caractère commercial des maisons en location, les propriétaires des loyers devraient aussi privilégier le caractère social et humaniste, car les loyers sont construits pour être habités, pourquoi alors ces agissements regrettables des logeurs ? La réglementation du secteur s'impose donc. Affaire à suivre !

Faustin Akono

## ÉDUCATION

## L'Unesco s'investit dans la formation continue des enseignants

**Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet « Renforcement des capacités des institutions de formation de formateurs et Organisation de la formation continue du primaire et du secondaire au Congo Unesco-CFIT, financé par les fonds en dépôt de la République populaire de Chine, le Bureau national de l'Unesco a organisé du 30 juin au 14 juillet à Brazzaville deux sessions de formation des enseignants et des gestionnaires de salles sur l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies de l'information et de la communication appliquées dans l'éducation (TICE).**

La formation des tuteurs pédagogiques et des gestionnaires de salles a été organisée en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. La formation s'est déroulée à l'École nationale des instituteurs (ÉNI) et à l'École normale supérieure (ENS) en deux sessions. Les objectifs visés consistaient à former 30 formateurs à la prise en main du fonctionnement de la plateforme interactive et à l'utilisation du logiciel Opale et 10 tuteurs aux techniques de tutorat dans le cadre des TIC et la gestion des salles de formation à distance.

La première session s'est déroulée du 30 juin au 08 juillet. Elle a permis de former 30 tuteurs pédagogiques sur la maîtrise des applications de base liées aux TIC, comme MS Word, MS Excel et MS PowerPoint avec des cas pratiques sur la conception d'une ressource pédagogique. En ce qui concerne les TICE, les participants ont suivi des travaux pratiques sur l'utilisation du logiciel Opale, notamment la scénarisation de cours (articulation et

découpage en parties), la préparation du nommage des fichiers, la création d'une structure de cours, la création des blocs de contenus, le balisage de texte, l'ajout des ressources/médias, la création des items de publications et le paramétrage des options d'affichage.

Au terme de la formation, les 30 tuteurs outillés auront pour mission de concevoir de nouvelles ressources pédagogiques dans les nouvelles disciplines d'histoire et géographie, l'anglais, la philosophie et des disciplines techniques à préciser, pour compléter la base de données du site Web de la formation en ligne pour les enseignants (www.ressen.org), a souligné le coordonnateur national du projet CFIT, Franck Carel Nkaya, à l'ouverture de la session. Les bénéficiaires de cette formation sont les cadres du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, l'Institut des sport et de l'éducation sportive (ISEPS), l'ÉNI de Brazzaville, l'ÉNS, l'Institut national de recherche et d'action

pédagogiques (Inrap). Cependant, la deuxième session, qui s'est déroulée du 10 au 14 juillet, a consisté à la formation de 10 tuteurs issus des différentes localités abritant les salles de formation équipées par le projet CFIT, notamment les salles de l'ENS, de l'ENI-Brazzaville, d'Owando et de Dolisie, puis des deux nouvelles villes de Pointe-Noire et Ouessou qui venaient d'acquérir de l'équipement performant et adéquat pour une formation en TIC et en TICE. Les participants ont été formés selon une approche participative avec des cas pratiques, sur la génération d'une table de matière automatique avec MS Word, l'usage de MS Excel, les notions de base du logiciel Opale et enfin à la gestion d'une formation et sur les stratégies d'enseignement/ apprentissage animées par un expert membre de l'équipe du projet CFIT-Congo du Bureau de l'Unesco de Brazzaville.

Rappelons que la République du Congo compte parmi les 10 autres pays d'Afrique qui bénéficient des fonds en dépôt de la République populaire de Chine afin de « mettre à profit la technologie de l'information et de la communication pour combler le déficit de qualité dans l'enseignement au Congo » depuis 2014. La prochaine activité qui s'ensuivra dans cette phase 2 de ce projet consistera à la formation de 250 enseignants sur l'usage des TIC et TICE qui, à leur tour, accompagneront le processus de formation de masse des 2000 enseignants en ligne au niveau national.

Charlem Léa Legnoki

## DISTINCTION

## Le colonel Guy Abel Mbongo nommé ambassadeur du développement culturel

**Le directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire, le médecin colonel Guy Abel Mbongo, a reçu le 21 juillet en son cabinet de travail le président-manager de l'ONG internationale MB production pour le mérite du travail que son institution est en train d'abattre.**

Un travail bien fait mérite d'être encouragé. C'est la politique qu'a entreprise, depuis un certain temps, l'ONG internationale MB production, qui ne cesse de décorer des personnalités s'illustrant à travers leur travail. Une manière de les pousser à faire mieux. L'ONG internationale MB production a déjà décoré de nombreuses personnes à travers le pays et elle compte approfondir son champ d'action, en réalisant un réel travail de terrain ayant des impacts à long terme et touchant un public

de plus en plus large.

Mais ce travail de fond exigeant doit être encouragé et surtout soutenu. C'est ce que pense également le médecin colonel, Guy Abel Mbongo qui n'a pas hésité de recevoir, dans son cabinet de travail, le directeur-manager de MB production pour le mérite du travail que son institution est en train d'abattre. « Je félicite et encourage les initiatives de l'ONG internationale MB production qui ne cesse d'œuvrer pour le bien être de tous et qui continue à dénicher les cadres qui œuvrent également pour le développement social des populations », a dit le colonel Guy Abel Mbongo

Le directeur-manager de MB production, Médard Mbongo, a quant à lui demandé au directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire d'appuyer les initiatives de son ONG, les-

quelles initiatives prônent la culture et la paix fondées sur des valeurs, attitudes et moyens de vie propices à la promotion de la paix entre les individus, les groupes et la société. Cependant, le directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire a été nommé par cette même ONG ambassadeur du développement culturel, social et sportif. Cette distinction est, en fait, le fruit d'un travail acharné, c'est en quelque sorte la reconnaissance du travail qu'il a abattu depuis qu'il a été porté à la tête de cet hôpital. Notons qu'à la fin de cette rencontre, le médecin colonel Guy Abel Mbongo a écrit quelques mots dans le livre d'or de cette ONG. Et en souvenir, un présent lui a été offert, question de renforcer les liens d'amitiés.

Hugues Prosper Mabonzo



## TOURISME

## Plaidoyer pour la réhabilitation du parc zoologique de Brazzaville

Les intervenants aux dernières assises nationales du tourisme ont exhorté le gouvernement congolais à l'implantation de parcs zoologiques associés à des sites de loisirs modernes dans les grandes villes du pays. Un appel à penser au parc de Brazzaville plusieurs fois scruté par des sociétés expertes capables de le réhabiliter.

La recommandation faite au Congo d'organiser des campagnes de sensibilisation à l'importance du tourisme dans le développement et la diversification de l'économie, son implication dans l'intégration régionale et la valorisation du patrimoine naturel et culturel est un processus qui s'accompagnera sans doute d'un plan concerté de valorisation des sites qui existent.

Détruit pendant les événements de 1997, le parc zoologique de Brazzaville compte parmi les zones d'attraction d'un tourisme urbain à viabiliser. Selon une base de données de Worldwide Zoo, le parc zoologique de Brazzaville, comptait peu avant 1997 une collection zoologique importante répartie sur 4 hectares dans des enclos à ciel ouvert, des cages, volières, bassins et vivarium. La collection zoologique, souligne le document, comptait plus de 14 espèces de mammifères avec 70 spécimens dominés par des primates. S'il est vrai que ce parc représentait un potentiel indiscutable de croissance économique, de valorisation culturelle et identitaire forte de la ville capitale, il mérite aujourd'hui un regard circonspect. Situé dans la réserve forestière de la Patte d'Oie, le parc zoologique de Brazzaville, construit en 1952, est une véritable vitrine de la faune congolaise. Il n'est pourtant plus que l'ombre de lui-même, transformé en un simple centre de récréation, distraction, loisirs, repos et surtout de lecture pour les élèves et étudiants. A défaut de quelques chants



De jeunes Brazzavillois visitant des primates (DR)

d'oiseaux, les visiteurs sont servis par des courses effrénées de lézards arpentant les arbres vieillissants.

Plusieurs fois évalué, par des sociétés expertes pour sa réhabilitation, après d'échanges médiatisés avec les autorités congolaises compétentes, le site n'a toujours pas bénéficié de coup de pioche tel qu'annoncé. Le dernier projet en date pour ce site, est celui de Moorph Group, une société britannique spécialisée dans les parcs zoologiques, qui s'est prononcée l'année dernière pour sa reconstruction. La société qui vantait, lors d'un entretien avec la ministre Rosalie Matondo, avoir travaillé dans London zoo et le parc zoologique de Francfort, en Allemagne, n'est

pas revenue au Congo depuis lors.

Au début de cette année, la volonté affichée par les autorités de faire du tourisme l'un des axes majeurs de la diversification de l'économie est un signal fort

de ce que le parc zoologique de Brazzaville pourrait, dans les prochains jours, revêtir d'une nouvelle identité. Il s'agira probablement de briser la vétusté des infrastructures datant des années 1950. Car, même avant les événements de 1997, ayant saccagé ce parc, ces infrastructures étaient déjà tombées en ruine et la collection zoologique était jugée maigre, peu diversifiée et non attrayante.

Le parc zoologique de Brazzaville, que l'on peut intégrer dans le tourisme urbain, devrait booster la destination Congo, celle de la ville capitale en l'occurrence. En France, par exemple, le tourisme urbain est la deuxième destination de voyage après le rural.

Quentin Loubou

8<sup>ES</sup> JEUX DE LA FRANCOPHONIE :

## bonne entame de la compétition pour les Diables rouges

Les doubles médaillés d'or des Jeux de la Francophonie n'ont pas tremblé le vendredi face au Niger pour leur entrée en compétition.

Les Diables rouges l'ont emporté (4-1) peu avant l'ouverture officielle et prennent seuls, la tête du groupe B devant le Cameroun et le Mali. Les deux dernières formations n'ont pas pu faire mieux, qu'un nul de zéro but partout (0-0).

Les Diables rouges disputent leur deuxième match le dimanche contre le Cameroun, avant leur dernier du groupe prévu pour le mardi face au Mali. Signalons que ce tournoi regroupe seize équipes réparties dans quatre groupes de quatre, les leaders seront sélectionnés pour jouer les demi-finales. Les vainqueurs des Jeux de Beyrouth en 2009 et de Nice en 2013 doivent défendre leur statut tout au long de la compétition.

Outre le football, le Congo dispute aussi les médailles en athlétisme. Franck Elemba Owaka défendra les couleurs du Congo au lancer du poids et du disque. Au lancer du marteau, Jennifer Batu est bien présente. Chez les dames, Bouélé bondo et Baleba Tsini sont engagées dans les épreuves de 100 m dames, alors que Ngoye Natacha va concourir à la fois dans les 200 et 400 m, et Missamou Bafoundissa dans les 1500m. Chez les messieurs, Alex Mboussi-Ngouari est inscrit dans les 800 et 1500 m. Son compatriote Gang Etemabeka lui, est engagé dans les 100 m.

Organisés tous les quatre ans par le Comité international et le Comité national de la Francophonie, sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ces Jeux, dont les 8e ont été lancés le 21 juillet à Abidjan par le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, en présence de Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF et d'autres invités, sont une compétition multisports et des concours culturels en épreuves individuelles ou par équipes. 53 délégations, ayant en commun la langue française, disputent jusqu'au 30 juillet, les médailles mises en jeu.

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## Ne point trop en faire ...

De la même façon que le président des Etats-Unis, Donald Trump, a commis une lourde erreur en forçant plusieurs hauts fonctionnaires de la puissante administration américaine à démissionner dès son arrivée à la Maison Blanche, de la même façon le nouveau chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, s'est fourvoyé de façon spectaculaire en amenant le chef d'Etat-major des armées, le général Pierre de Villiers, à quitter son poste pour avoir formulé dans le cadre très légal de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale des mises en garde aussi avisées que prudentes. Loin de répondre aux attentes de la « grande muette » qui vit des moments difficiles en raison de l'ampleur des missions qui lui sont assignées et des moyens de plus en plus réduits qui lui sont apportés pour les mener à bien, il a, comme on dit, jeté de l'eau sur un feu qui couvait depuis plusieurs années et, ce faisant, il a donné aux partenaires de la France, tout particulièrement en Afrique, de sérieux motifs d'inquiétude.

Pour saisir la pleine mesure du problème que pose à la France la démission du général Pierre de Villiers, il convient de prendre en considération les trois données stratégiques suivantes :

1) La France est l'une des puissances occidentales les plus engagées sur le plan militaire à travers le monde : outre son propre territoire elle doit protéger ses départements et territoires d'outre-mer qui sont répartis sur les cinq continents ; elle occupe, par ailleurs, une place majeure dans le système de défense de l'Europe dont l'Organisation du traité de l'Atlantique nord constitue le pivot ; elle se trouve enfin impliquée, en Afrique comme au Moyen-Orient, dans une lutte vitale contre le terrorisme qui requiert de plus en plus d'hommes, de plus en plus de moyens, donc de plus en plus d'argent. Sauf à réduire l'influence de la France sur la scène internationale, ses forces armées doivent pouvoir mener à bien les missions stratégiques qui leur sont assignées.

2) Il se trouve malheureusement que la montée des tensions internationales et l'engagement croissant de ces mêmes forces armées qui en découle sur le théâtre intérieur et les théâtres extérieurs coïncident avec une dégradation inquiétante des finances publiques de la France. Contraintes d'accroître leurs interventions alors même que les moyens qui leur sont alloués se réduisent ou menacent de se réduire de façon drastique les armées françaises se trouvent confrontées à un problème d'autant plus

grave qu'elles doivent dans le même temps moderniser leurs moyens d'action. Une situation intenable que le Général de Villiers a exposé de façon très logique aux députés qui l'avaient invité à exposer les données de ce problème.

3) Aux deux données qui précèdent s'ajoute une troisième – sans doute la plus grave – qui place les états-majors dans une véritable impasse : la modernisation de l'arsenal nucléaire dont la France s'est dotée à l'initiative du général de Gaulle au début des années soixante du siècle précédent afin de se protéger contre les dérives éventuelles de la « guerre froide » qui opposait alors l'Union soviétique et les nations occidentales. Près de soixante ans plus tard les sous-marins, les missiles, les avions qui constituent cet arsenal doivent être adaptés aux nécessités du temps présent et aux percées technologiques qui se sont produites. Mais cette tâche ne pourra être réalisée que si les moyens financiers nécessaires sont apportés par l'Etat, ce qui aura comme conséquence inéluctable d'amputer le budget assigné aux forces conventionnelles.

C'est pour avoir évoqué de façon claire et courageuse cette série de problèmes que le général Pierre de Villiers a été prié de démissionner de son poste par Em-

manuel Macron. Lequel n'a visiblement pas compris ou pas suffisamment mesuré que le malaise grandit de semaine en semaine au sein des armées françaises d'autant plus vite et d'autant plus fort que le nouveau locataire de l'Élysée a fait nommer comme ministre de la Défense une femme, Florence Parly, qui n'a aucune expérience des questions militaires et qui, de ce fait, ne peut être perçue comme une interlocutrice crédible par les responsables des armées françaises. En se séparant du chef d'état-major des armées sans avoir pris la mesure du trouble qu'il allait provoquer au sein de la « grande muette » le président français a montré qu'il n'a pas pris la juste mesure du malaise des armées dont il est désormais le chef.

Si Emmanuel Macron a eu raison de se poser dès le début de son quinquennat en président « jupitérien » il ferait bien de ne « point trop en faire » comme on dit dans la rue. Peut-être aussi de consulter avant de prendre des décisions hasardeuses les hommes comme l'actuel ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian qui ont une réelle connaissance des questions de défense et qui ont su redonner confiance ces dernières années aux forces armées françaises.

Jean-Paul Pigasse